



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9357^e séance

Vendredi 23 juin 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Moretti
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jarraud-Darnault
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Kumanga
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Lituanie, de la Pologne, de la République tchèque et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Comme nous ne le savons que trop bien, les meurtres, les destructions et les souffrances se poursuivent sans relâche en Ukraine. Seize mois après le début de l'invasion russe à grande échelle, les perspectives de paix restent désespérément faibles. De fait, depuis la dernière fois que j'ai présenté un exposé sur l'Ukraine au Conseil (voir S/PV.9243), la guerre s'est intensifiée et est devenue plus fluctuante et imprévisible.

Notre plus grave préoccupation reste l'effet de l'intensification de la violence sur les civils. Les barrages de missiles et les attaques de drones russes en Ukraine ont presque triplé en mai. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a recensé 24 862 victimes civiles à ce jour. Elles sont réparties comme suit : 9 083 civils tués, dont 530 enfants, et 15 779 blessés, dont 1 086 enfants. Cela signifie que depuis mon dernier exposé, 2 131 civils ont été tués. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. Depuis février 2022, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a également recensé 1 036 attaques ciblant des installations éducatives et médicales, dont 649 se sont produites dans le territoire contrôlé par le Gouvernement ukrainien, 301 dans le territoire occupé par la Fédération de Russie et 86 dans un territoire contesté au moment de l'attaque. L'Organisation mondiale de la Santé

a vérifié que plus de 1 000 cas d'attaques ont été menées contre les soins de santé, faisant 101 morts et 139 blessés. Sur ce total, 898 attaques ont touché des installations de soins de santé et 273 des fournitures médicales. La plupart des attaques ont été menées à l'aide d'armes lourdes. En outre, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a recensé des dégâts causés à 260 sites depuis février 2022, dont 112 sites religieux, 22 musées, 94 bâtiments d'importance historique, 19 monuments, 12 bibliothèques et une archive.

La plus grande destruction d'infrastructure civile à ce jour a eu lieu le 6 juin, lorsque le barrage de Kakhovka a été endommagé. Même si nous n'en connaissons toujours pas les circonstances exactes, il s'agit d'une catastrophe qui aura d'immenses conséquences négatives. Près de 80 localités situées le long du Dniepr auraient été inondées et des dizaines de milliers de personnes auraient été directement touchées. Des dizaines de personnes ont perdu la vie. Selon les autorités ukrainiennes, le réservoir de Kakhovka, l'un des plus grands d'Europe et une source d'eau potable pour au moins 700 000 personnes, a perdu 70 % de sa capacité. Les inquiétudes continuent de croître quant à la possibilité que les eaux de crue déplacent des mines terrestres vers des zones déjà déminées, mettant ainsi encore plus de vies en danger. Les réseaux d'égouts endommagés et le manque d'eau potable augmentent le risque de maladies d'origine hydrique. L'inondation des terres agricoles est un nouveau coup dur pour le secteur agroalimentaire, qui est déjà en difficulté. L'ONU a déjà commencé à évaluer l'ampleur des besoins environnementaux et écologiques résultant de cette catastrophe anthropique. Comme le rapporte l'Agence internationale de l'énergie atomique, il est envisagé que la centrale nucléaire de Zaporizhzhia recommence à pomper l'eau qui reste accessible, malgré une perte importante de volume dans le réservoir de Kakhovka. Cependant, en matière de sûreté et de sécurité, la situation de la centrale est extrêmement précaire. Toute menace contre la centrale ou d'autres infrastructures sensibles est dangereuse et inacceptable.

Dans le cadre de sa réponse immédiate à l'attaque, l'ONU et ses partenaires humanitaires se sont empressés d'acheminer des fournitures et une aide à l'évacuation pour des centaines de milliers de personnes dans la zone touchée. L'équipe de pays des Nations Unies participe pleinement à cet effort essentiel, en étroite coopération avec les autorités ukrainiennes et les partenaires locaux. Nous sommes profondément inquiets d'apprendre que les civils et le personnel d'urgence en cours d'évacuation ont subi des tirs bombardements. Il y a encore des personnes que nous ne pouvons pas atteindre, notamment dans des localités situées à faible altitude se trouvant sous contrôle russe. La Fédération de Russie

a jusqu'à présent rejeté notre demande d'accès à ces zones. L'ONU continuera de chercher à obtenir l'accès nécessaire. Nous demandons instamment aux autorités russes d'agir conformément aux obligations que leur impose le droit international humanitaire et de garantir un accès sûr et sans entrave à toutes les zones qui en ont besoin. On ne peut refuser de l'aide aux personnes qui en ont besoin.

De plus, nous sommes préoccupés par les dégâts signalés sur l'oléoduc Togliatti-Odesa, le plus grand conduit d'ammoniac au monde, situé dans la région de Kharkiv en Ukraine. Les circonstances de cet incident restent floues. Je tiens à rappeler que le droit international interdit les attaques contre les civils et les infrastructures civiles. Toutes les attaques de ce type doivent cesser immédiatement, qu'elles aient lieu sur le territoire ukrainien, sur le territoire russe ou sur le territoire contrôlé par la Russie.

L'ONU continue de surveiller et de signaler les violations des droits de l'homme, et de soutenir les efforts visant à faire appliquer le principe de responsabilité. À ce jour, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a recensé 158 cas de violences sexuelles liées au conflit, commises pour la plupart par des membres des forces armées russes ou du personnel de son système pénitentiaire. Nous demeurons vivement préoccupés par les cas de transferts forcés de personnes protégées, y compris d'enfants, vers des zones de l'Ukraine sous contrôle russe, et par leur déportation ultérieure en Russie. Cette question cruciale, qui touche les plus vulnérables, doit être traitée de toute urgence, en faisant du regroupement des familles la priorité. Par ailleurs, nous saluons les efforts que continuent de déployer les parties pour permettre le retour des prisonniers de guerre, et nous exhortons les deux camps à s'acquitter des obligations qui leur incombent s'agissant du traitement des prisonniers de guerre et des autres détenus. Il reste primordial que les responsables de toutes les violations du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme répondent de leurs actes.

Depuis sa signature en juillet dernier, l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens a permis de transporter en toute sécurité plus de 32 millions de tonnes de denrées alimentaires, contribuant ainsi à faire baisser les prix des denrées alimentaires dans le monde. Plus de la moitié de ce qui a été exporté a été envoyé dans les pays en développement. Toutefois, nous sommes déçus par le ralentissement de la mise en œuvre de l'Initiative. La quantité de denrées alimentaires exportée par le couloir humanitaire maritime est passée d'un pic de 4,2 millions de tonnes en octobre 2022 à 1,3 million de tonnes en mai, soit le niveau le plus bas depuis le lancement de l'Initiative. Nous

demandons instamment que tous les obstacles soient levés afin de maintenir cet accord. De plus, l'ONU est pleinement résolue à soutenir la mise en œuvre du mémorandum d'accord sur les exportations de produits alimentaires et d'engrais russes.

Avant le début de la guerre, nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre les conséquences qu'un conflit majeur aurait en Ukraine, ainsi que contre ses répercussions potentielles dans la région et au-delà. Les faits survenus récemment ne sont pas rassurants à cet égard. Par exemple, l'annonce du déploiement d'armes nucléaires tactiques russes au Bélarus, et le discours qui l'accompagne, ont exacerbé un peu plus les tensions régionales. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées d'agir de manière responsable et conformément aux obligations internationales. Nous réaffirmons que toute menace d'emploi d'armes nucléaires est inacceptable.

Au fur et à mesure que le conflit s'intensifie, les États Membres multiplient les efforts diplomatiques et les initiatives en faveur d'une désescalade et d'un règlement pacifique. L'ONU est prête à soutenir tous les efforts sérieux visant à instaurer une paix juste et durable en Ukraine. Nous sommes guidés en cela par la Charte des Nations Unies, le droit international et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, comme l'a souligné le Secrétaire général pendant sa visite en Ukraine en mars, et comme je l'ai réaffirmé la semaine dernière à Moscou.

Cette guerre a provoqué une catastrophe sur le plan humanitaire et sur celui des droits humains, traumatisé toute une génération d'enfants et précipité les crises alimentaire et énergétique mondiales. Elle affaiblit le système international de sécurité collective que nous nous sommes tous engagés à défendre. Nous ne pouvons pas écarter la possibilité d'autres répercussions dangereuses. Mettre fin à cette guerre, sur la base du droit international et de la Charte, est le moyen le plus sûr de faire cesser les souffrances immenses de ces 16 derniers mois.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé détaillé et, comme toujours, professionnel sur les faits nouveaux survenus en Ukraine.

Aujourd'hui, cela fait 485 jours que l'agression militaire « spéciale », brutale, en Ukraine, a été lancée. Les conséquences dévastatrices de cette guerre non provoquée

et injustifiée parlent d'elles-mêmes. M^{me} DiCarlo vient d'en faire le point. Le nombre de victimes civiles augmente tous les jours. Des millions de personnes sont toujours réfugiées dans les pays voisins, et beaucoup d'autres sont déplacées à l'intérieur du pays. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, y compris la violence sexuelle liée au conflit, sont méticuleusement documentés. Les zones résidentielles et les infrastructures civiles critiques continuent d'être constamment attaquées. Kyïv, la capitale, est sous le feu continu et croissant de missiles et de drones iraniens illégaux, acquis en violation flagrante de la résolution 2231 (2015), même quand des dignitaires étrangers sont en visite. Cela s'est produit lorsque le Secrétaire général se trouvait en ville, et à nouveau la semaine dernière quand des dirigeants africains sont venus plaider pour la paix.

Plus d'une fois dans le cadre de nos séances, nous avons abordé le sujet de la situation tragique des enfants en Ukraine, y compris leur déportation, pour invariablement nous heurter à des dénégations. À présent, les forces militaires russes et les groupes armés supplétifs sont inscrits sur la liste de la honte, dans le rapport annuel de l'ONU sur les enfants et les conflits armés, qui vient de paraître. Ils y figurent pour les centaines d'enfants tués et mutilés dans la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Le document fait état d'un nombre scandaleux d'attaques contre des écoles et des hôpitaux, et contre du personnel protégé, et d'enfants tués, enlevés, recrutés ou agressés sexuellement par les forces russes et les groupes armés affiliés. Ce n'est pas surprenant. Il s'agit simplement d'un des aspects de la sombre réalité de cette horrible guerre.

Nous appelons constamment à ce que la guerre cesse, à ce que la raison l'emporte, et nous appelons à revenir à la diplomatie et au dialogue. Nos appels ne sont pas entendus. Rien ne semble indiquer que le Kremlin entende changer de cap. Il reste dans une posture de défi, notamment en instillant, dans les médias russes et les émissions-débats qu'ils diffusent, une bonne dose de discours parasite sur un possible emploi d'armes nucléaires, alors qu'il a commencé à déployer des armes nucléaires tactiques au Bélarus.

Mais il y a pire. La chambre basse du Parlement russe, la Douma d'État, a récemment approuvé une législation qui gracierait les criminels condamnés se portant volontaires pour intégrer les forces russes déployées en Ukraine. La pratique consistant à recruter des détenus et des criminels et à les jeter dans la guerre en Ukraine comme de la chair à canon a d'abord été adoptée par le groupe Wagner. C'était choquant, mais il s'agissait de

Wagner, un groupe de mercenaires. À présent, c'est au tour de l'armée russe de faire de même. Aux premiers jours de l'agression, l'an dernier, on nous vantait les mérites des forces armées russes, dont on disait qu'elles ne commettraient jamais de crimes sexuels. Il s'est passé beaucoup de choses depuis lors. L'ONU et des groupes de défense des droits humains ont recensé de manière incontestable des crimes terribles, y compris des viols, commis par les forces russes en Ukraine. Néanmoins, mettre des criminels, des assassins et des violeurs dans un uniforme de l'armée régulière, des gens qu'on avait retiré des rues parce qu'ils représentaient un danger pour la société, et leur donner des armes et l'autorisation de tuer constitue plus qu'un simple danger. Cela indique que l'armée russe est en cours de « wagnérisation ». Vu le bilan épouvantable du groupe Wagner en Ukraine et dans bien d'autres parties du monde, la réputation de l'armée russe a peu de chances de s'améliorer. La guerre change beaucoup de choses, y compris la Russie elle-même, mais pas dans le bon sens.

Il y a deux jours, à la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, organisée à Londres, la communauté internationale a renouvelé son engagement à soutenir pleinement l'Ukraine et son peuple. La Banque mondiale estime qu'il faut aujourd'hui plus de 400 milliards de dollars pour reconstruire l'Ukraine. Sans la guerre, ces milliards auraient été utilisés ailleurs, à d'autres fins, comme atténuer les effets des changements climatiques ou nourrir plus de gens parmi ceux qui en ont cruellement besoin partout, et d'abord dans le monde du Sud. Hélas, dans les faits, la Russie a détruit ou endommagé 1 500 hôpitaux et établissements de santé. Elle a détruit ou endommagé 10 % des établissements d'enseignement de l'Ukraine et 50 % de son réseau électrique. Près de 2,5 millions de personnes ont besoin d'un nouveau logement et 30 % du territoire ukrainien sont pollués par des mines terrestres et des obus. Tout cela a lieu maintenant. L'étendue des dégâts dépasse tout ce qu'on avait pu voir en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale. C'est pourquoi la folie qui dure depuis bien trop longtemps doit cesser. Politiquement, moralement et juridiquement, la Russie sera tenue responsable de sa guerre de choix, et il faudra qu'elle paie pour les dommages humains et physiques infligés à la population ukrainienne. À cet égard, nous nous félicitons de la création du Centre international pour la poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine, dans le cadre d'Euro-just, l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale, à La Haye.

Il y a quelques jours, la Russie a annoncé son intention de tenir des élections, en septembre, dans les territoires ukrainiens temporairement occupés. Nous répétons notre position qui consiste à ne pas reconnaître le

moindre territoire acquis par la force ni aucune tentative d'annexion. Donetsk, Luhansk, Zaporizhzhia, Kherson, la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol appartiennent à l'Ukraine. Un membre permanent du Conseil de sécurité sait que toute tentative de légitimer le contrôle illégal du territoire d'un autre pays constitue une violation flagrante de la souveraineté de ce pays, du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Je terminerai sur un fait très étrange et malheureusement véridique. La semaine dernière, une statue de Slobodan Milošević, connu comme le boucher des Balkans, a été inaugurée sur la place de l'Europe, à Moscou, par des personnes proches du Kremlin. Ceux qui espèrent entretenir la mémoire de Milošević pour la postérité devraient savoir qu'il est à l'origine de l'effondrement sanglant de l'ex-Yougoslavie, qui a entraîné la dernière guerre en Europe avant que la Russie ne reprenne le flambeau. Il est directement responsable du meurtre de centaines de milliers de Bosniens, de Croates et d'Albanais du Kosovo, et du nettoyage ethnique de plus de 3 millions de personnes. Il a été remis au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, création du Conseil de sécurité, et inculpé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Il est mort seul, en prison. Quelques kilos de bronze ne feront pas de Milošević un héros, mais il est regrettable de penser qu'à partir de maintenant, quiconque veut honorer et glorifier un criminel de guerre n'aura qu'à faire un pèlerinage à Moscou.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé de ce jour.

Il y a quelques instants, j'étais aux côtés de l'Ukraine, de la France, du Royaume-Uni et de l'Albanie pour dénoncer les violations flagrantes de la résolution 2231 (2015) par la Russie et l'Iran. Nous savons que le Kremlin a fait l'acquisition de centaines de drones et travaille maintenant avec l'Iran pour produire ces armes en Russie. Nous savons aussi que, ces dernières semaines, il a utilisé ces drones pour détruire des infrastructures ukrainiennes et tuer et terroriser des civils. L'ONU doit faire appliquer la résolution 2231 (2015). Nous attendons toujours qu'on nous explique pourquoi des experts de l'Équipe 2231 n'ont pas été dépêchés en Ukraine pour examiner les preuves de l'origine de ces armes et des ravages qu'elles font. L'ONU doit agir d'urgence. C'est une question de vie ou de mort pour le peuple ukrainien.

Les attaques cruelles et incessantes de la Russie font que des millions de foyers ukrainiens se retrouvent sans électricité, sans chauffage et sans eau, et les récentes

frappes sur Kherson ont tué des civils, y compris des travailleurs humanitaires apportant des secours aux personnes qui fuyaient les inondations dues à la destruction du barrage de Kakhovka. À l'heure où nous parlons, la Russie empêche l'ONU de porter assistance aux personnes qui se trouvent dans les zones inondées. C'est inacceptable. La Russie doit immédiatement laisser l'ONU acheminer l'aide humanitaire dont la population a désespérément besoin dans les parties occupées de l'Ukraine. Il faut que les travailleurs humanitaires puissent opérer en toute sécurité lorsqu'ils fournissent aide et assistance – un point, c'est tout.

Publiquement, Moscou feint une profonde inquiétude au sujet des attaques touchant des infrastructures critiques, et convoque des séances du Conseil de sécurité pour tenter de nous en convaincre. Toutefois, l'hypocrisie de la Russie apparaît au grand jour quand on voit ses missiles et ses drones réduire des villes ukrainiennes entières à l'état de ruines. Et dans quel but ? Le Président Poutine s'acharne à vouloir soumettre un pays étranger par la force, mais le peuple ukrainien ne renoncera jamais, absolument jamais, à sa souveraineté, sa démocratie ou sa liberté. Le Président Poutine pensait que ses forces entreraient en Ukraine sans rencontrer de résistance, ou si peu, mais il avait tort. Les Ukrainiens font preuve d'un courage et d'une ténacité remarquables. Le Président Poutine croyait ne rien devoir craindre de la communauté internationale, puis il a espéré qu'elle se lasserait de sa guerre et passerait à autre chose. Là encore, il se trompait.

Plus de 140 pays ont voté plusieurs fois pour condamner la guerre de choix de la Russie et plus de 140 ont voté en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, sur la base des principes des Nations Unies. À cette fin, tous les efforts déployés pour négocier la paix doivent être ancrés dans les principes fondamentaux de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit naturel de légitime défense énoncés dans la Charte des Nations Unies. Absolument chacun de nous ici exigerait la même chose si nous étions à la place de l'Ukraine, et il va de soi que la paix requiert que toutes les parties fassent des efforts de bonne foi. N'oublions pas que le jour même où le Président Zelenskyy a présenté sa formule pour la paix au Groupe des Vingt l'année dernière, la Russie a lancé des frappes balistiques contre toute l'Ukraine. N'oublions pas que la Russie a mené une frappe aérienne sur Kyïv pendant la visite du Secrétaire général en Ukraine au mois d'avril. Et comme nous l'avons entendu la semaine dernière, la délégation de dirigeants africains qui s'est rendue à Kyïv en quête de paix a été accueillie par un barrage de missiles russes. Par conséquent, évitons de

parler de « deux camps » s'agissant de cette question. La Russie n'a fait preuve d'aucun intérêt sincère pour les négociations de paix.

Il faut continuer d'appeler, à l'unisson et sans faiblir, le Président Poutine à mettre fin à sa guerre d'agression brutale, car plus la guerre durera, plus le peuple ukrainien souffrira, et plus le monde souffrira. Après tout, les effets de cette guerre se font sentir aujourd'hui dans le monde entier. Pourquoi ? Parce que le Président Poutine a fait de la nourriture une arme de guerre, exacerbant ainsi l'insécurité alimentaire mondiale. La Russie a longtemps empêché les céréales ukrainiennes de quitter la mer Noire – des céréales qui contribuent à nourrir une grande partie du monde, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. C'est la raison pour laquelle l'Initiative de la mer Noire est un accord crucial, que nous devons prolonger le mois prochain dans l'intérêt de tous. Et c'est pourquoi il est profondément préoccupant que la Russie soit une fois de plus le seul pays à menacer de se retirer de cette initiative. Au début de la nouvelle saison des récoltes en Ukraine et en Russie, l'accord revêt encore plus d'importance.

Nous devons exhorter la Russie à continuer de participer à l'Initiative de la mer Noire. Nous devons braquer les projecteurs sur les États Membres qui violent les résolutions du Conseil de sécurité, notamment en enquêtant rapidement sur ces violations. Nous devons continuer à tenir la Russie responsable de ses crimes contre le peuple ukrainien et à l'enjoindre de faire taire ses armes et de s'engager sur la voie de la diplomatie. Tant qu'elle ne l'aura pas fait, les États-Unis continueront à soutenir l'Ukraine dans l'exercice de son droit de légitime défense, qui est fondé sur les principes, face aux attaques barbares de la Russie. Céder face à l'agression de Moscou nous mettrait en danger - tous les pays, grands et petits, nouveaux et anciens. Nous ne devons jamais laisser la guerre devenir un moyen viable de redessiner les frontières internationales. Nous devons défendre la Charte ainsi que la paix et la sécurité internationales, et rester solidaires du peuple ukrainien.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Cela fait aujourd'hui un an et quatre mois que l'agression de la Russie contre l'Ukraine a commencé. Les Ukrainiennes et les Ukrainiens se battent depuis lors pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays, qui sont protégées en vertu de la Charte des Nations Unies. Mais surtout, ils se battent pour leur vie, leurs familles, la vie de leurs amis et la paix, qui ont été détruits du jour au lendemain par la Russie. Ici et maintenant, nous réaffirmons

notre solidarité et notre soutien résolu à l'Ukraine. Nous exprimons une fois de plus notre plus profonde compassion pour les pertes et les souffrances subies par tous ceux qui ont été touchés par la destruction du barrage de la centrale hydroélectrique de Kakhovka, qui a réduit à néant les efforts des Ukrainiennes et des Ukrainiens qui travaillaient d'arrache-pied pour leur avenir. Nous sommes profondément préoccupés par les bombardements signalés pendant les opérations d'évacuation et par le refus de la Russie d'autoriser l'accès de l'aide humanitaire des Nations Unies aux zones touchées, comme l'a confirmé la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies, M^{me} Denise Brown.

En réponse à la crise, le Japon a immédiatement décidé de fournir une aide humanitaire d'urgence de 5 millions de dollars, destinée à des domaines comme l'alimentation, l'eau, l'assainissement et les soins de santé, par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial, de l'UNICEF, de l'Organisation internationale pour les migrations et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous espérons sincèrement que notre aide, ainsi que celle des autres, sera acheminée rapidement et sans entrave aux personnes qui en ont besoin. Par ailleurs, le Japon fournira environ 160 purificateurs d'eau, 30 pompes de drainage, 4 000 récipients à eau en plastique et 20 grandes citernes à eau par l'intermédiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale, ainsi que 530 groupes électrogènes et 30 engins de construction, et organisera des activités de sensibilisation à la lutte antimines auprès de la population locale par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement.

L'agression de la Russie a eu des répercussions négatives sur les populations du monde entier et nous prenons les mesures qui s'imposent pour aider nos partenaires partout dans le monde à remédier aux souffrances qu'elle a causées. Nous nous appuyons également sur les résultats obtenus grâce à nos efforts pour faire en sorte que la Russie ne soit plus en mesure d'utiliser la disponibilité de l'énergie et des denrées alimentaires comme une arme contre nous et contre le monde entier. Notre soutien à l'Ukraine ne fléchira pas. Nous maintiendrons notre engagement sans faille à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éliminer ou atténuer les conséquences des actions illégales de la Russie sur l'Ukraine et le reste du monde. À cet égard, l'Initiative de la mer Noire doit se poursuivre sans délai.

Le Japon se félicite des démarches sérieuses entreprises par de nombreux pays et leurs dirigeants, y compris ceux de l'Afrique, pour instaurer la paix en Ukraine. Nous tenons à souligner qu'il sera impossible de parvenir à une paix globale, juste et durable sans le retrait complet et sans

condition des forces et du matériel militaire russes. Telle est l'exigence formulée par l'Assemblée générale, qui doit donc faire partie intégrante de tout appel à la paix. La paix doit être fondée sur les principes énoncés dans la Charte et, à ce titre, une paix injuste et contraire à la Charte serait une victoire pour l'agresseur. Toute tentative de modifier le statu quo d'un territoire par la force ou la coercition doit être rejetée, où que ce soit dans le monde. Les autres États Membres doivent également s'abstenir de soutenir l'agression, directement ou indirectement.

Le Bélarus a récemment annoncé qu'il avait commencé à recevoir des armes nucléaires tactiques russes. Le Japon condamne la menace d'emploi d'armes nucléaires brandie par la Russie, qui constitue une menace grave et inacceptable pour la paix et la sécurité de la communauté internationale. La période record de 77 ans de non-recours aux armes nucléaires ne doit pas être interrompue. Nous exhortons la Russie et le Bélarus à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître les tensions.

C'est la Russie qui a lancé cette agression non provoquée. Elle doit y mettre fin ici et maintenant. C'est le seul moyen d'éliminer les causes profondes de ces immenses souffrances. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour les crimes de guerre ni pour aucune autre atrocité. La justice doit être rendue et les responsables de ces atrocités indéniables doivent rendre des comptes.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé et salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Depuis le début de ce conflit, il y a un an et demi, le Conseil de sécurité a tenu une centaine de séances formelles et informelles sur la question, y compris des réunions organisées selon la formule Arria, ce qui témoigne de la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés. Nous devons nous rendre à l'évidence : malgré les appels répétés à la cessation des hostilités, au compromis, au dialogue et au retour à la table de négociation, le conflit se poursuit sans relâche. La confrontation s'enlise dans un cercle vicieux alarmant, qui se manifeste notamment par une dangereuse course aux armements, le déplacement de millions de personnes, réfugiés ou déplacés, et la destruction d'infrastructures civiles, ce qui a donné lieu à une situation humanitaire désastreuse. Cette situation s'inscrit dans un contexte de pessimisme croissant quant à la capacité de notre architecture multilatérale de paix et de sécurité de faire face aux multiples défis en matière de sécurité et d'interrogations quant à sa légitimité et à sa capacité de s'acquitter de sa mission. Malgré plusieurs tentatives de négociation

entreprises de bonne foi, tout particulièrement la récente initiative de plusieurs chefs d'État et de gouvernement africains, celles-ci ont été accueillies avec scepticisme et rapidement rejetées comme des propositions inenvisageables et inadaptées. Cela témoigne du niveau élevé de méfiance entre les parties en présence, sans lesquelles les efforts de paix sont voués à l'échec.

Conscient de la réticence des parties concernées à rechercher une solution politiquement négociée, le Mozambique a la ferme conviction, fruit de son propre cheminement vers la paix et la réconciliation nationale, que toutes les pistes permettant de mettre un terme au conflit doivent être examinées avec sérieux.

Il va sans dire que, dans l'histoire de l'humanité, le prix de la guerre a toujours été plus élevé que le prix de la paix. Dans cette optique, il est fondamental de donner une chance à la force de la raison, plutôt qu'à la raison de la force. En réalité, le conflit est allé trop loin et nous a conduits à ce tournant dangereux. Le risque de voir des pays impliqués directement ou indirectement dans la guerre prendre des décisions fondées sur une erreur d'appréciation pourrait avoir des conséquences désastreuses et inimaginables pour le monde entier.

Toutefois, aucune solution ne sera couronnée de succès si les principales parties et leurs soutiens ne font pas montre d'une véritable volonté politique de s'engager dans des négociations. Seules leur bonne foi et leur intention sincère de sauver des vies mais aussi, il faut le dire, l'humanité tout entière, peuvent mettre un terme à la guerre.

C'est dans ce contexte que le Mozambique renouvelle son appel à la cessation immédiate des hostilités et au retour à des négociations directes entre les parties, de toute urgence et dans le plein respect de la Charte des Nations Unies, ainsi que des décisions du Conseil sur les questions pertinentes de paix et de sécurité.

M. Moretti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de sa mise à jour sur les effets du conflit sur la population ukrainienne. Nous déplorons vivement les milliers de morts officiellement recensés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme depuis février 2022 et regrettons la poursuite de la destruction des infrastructures civiles ukrainiennes. Le Brésil exprime sa solidarité aux familles des victimes et réaffirme son appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous partageons la déception exprimée par d'autres face à l'absence de dialogue entre les parties et à l'insistance à poursuivre une solution militaire. Nous sommes préoccupés par l'intensification des combats le long des

lignes de front et par le déploiement d'armes nucléaires dans un État non doté de telles armes. Nous exprimons à nouveau nos vives inquiétudes quant aux risques pesant sur l'intégrité des installations nucléaires de Zaporizhzhia, en particulier après la rupture du barrage de Kakhovka. Il est impératif d'éviter tout dommage à la centrale nucléaire. Le Brésil exhorte les parties à collaborer afin de garantir l'approvisionnement en eau nécessaire au refroidissement des réacteurs et du combustible irradié.

Nous reprenons aussi à notre compte l'appel lancé par la Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine, M^{me} Denise Brown, aux autorités russes pour qu'elles facilitent l'accès aux zones qui sont sous leur contrôle. La rupture du barrage de Kakhovka a mis en danger des milliers de personnes des deux côtés du Dniepr, lesquelles dépendent de l'aide humanitaire fournie par l'ONU.

Ces dernières semaines, les appels des membres de la communauté internationale en faveur d'une cessation immédiate des hostilités se sont multipliés. Le Brésil a suivi avec un vif intérêt la visite des dirigeants africains à Kyïv et à Moscou. Nous faisons nôtres les paroles du Président sénégalais, Macky Sall : même au plus fort des combats, il est nécessaire de maintenir ouvertes les voies du dialogue. Sinon, il ne sera pas possible d'échapper au piège d'une logique exclusivement militaire.

Le Brésil appuie les propositions en faveur d'une désescalade des hostilités, d'un échange de prisonniers de guerre et de négociations de paix fondées sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui tiennent compte des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité. Il est également essentiel de garder à l'esprit les conséquences préjudiciables du conflit pour les pays tiers du fait de la hausse des prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles.

Comme l'a souligné le Président sud-africain Cyril Ramaphosa il y a quelques jours, le conflit a des répercussions négatives sur l'Afrique. Il en est de même pour d'autres régions, dont la mienne, celle de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les appels à la normalisation du commerce des céréales et des engrais doivent être dûment pris en considération.

Une paix durable ne peut émerger de l'imposition de conditions unilatérales, sous la contrainte des armes, à l'une ou l'autre des parties. Nous exhortons les parties à éviter de camper sur leurs positions. La politique d'isolement et l'imposition de sanctions unilatérales ont déjà montré leurs limites. Nous encourageons les parties à envisager d'autres voies, à commencer par la cessation des hostilités et la reprise des négociations directes.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Au vu de l'état actuel de la crise en Ukraine, la Chine souhaite insister sur les points suivants.

Premièrement, tout doit être mis en œuvre pour éviter que la situation ne devienne incontrôlable. Depuis quelque temps, les combats en Ukraine ne cessent de s'intensifier, avec une tendance à l'expansion de plus en plus marquée et des incertitudes de plus en plus grandes. La destruction du barrage de Kakhovka nous rappelle une fois de plus que, si les combats s'éternisent, les risques ne feront que croître et tout scénario effroyable pourra se concrétiser. Nous espérons que les deux parties au conflit garderont leur calme et feront preuve de retenue, et que la communauté internationale s'abstiendra d'aggraver les tensions, en particulier en préservant strictement le principe fondamental de la sûreté nucléaire et en restant bien loin de la ligne rouge que représente la guerre nucléaire. Tout doit être fait pour ne pas atteindre un point de non-retour.

Deuxièmement, tout doit être mis en œuvre pour soulager les souffrances de la population. La Chine appelle une nouvelle fois les parties concernées à se conformer strictement au droit international humanitaire, à s'acquitter rigoureusement des obligations de protection des civils, à garantir la sécurité des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables, ainsi qu'à respecter les droits fondamentaux des prisonniers de guerre. Nous encourageons la communauté internationale et les organisations humanitaires à renforcer leur aide aux populations touchées par la crise sur la base du respect des principes régissant l'aide humanitaire.

Troisièmement, tout doit être mis en œuvre pour lutter contre les retombées. La Chine est extrêmement préoccupée par les répercussions de la crise ukrainienne sur la reprise de l'économie mondiale et, en particulier, sur la réalisation, par les pays en développement, des objectifs de développement durable dans l'ère post-pandémique. Nous appelons toutes les parties à unir leurs efforts pour limiter les conséquences négatives de la crise et préserver la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales, et nous exhortons les pays concernés à lever immédiatement les dénommées sanctions unilatérales et mesures extraterritoriales. L'Initiative de la mer Noire doit être mise en œuvre de manière équilibrée, globale et effective, et le mémorandum d'accord signé entre l'ONU et la Russie doit être appliqué avec sérieux.

Quatrièmement, tout doit être mis en œuvre pour promouvoir le dialogue et la négociation. Récemment, une délégation pour la paix composée des dirigeants de six pays

africains, dont l'Afrique du Sud, s'est rendue en Ukraine et en Russie, ce dont la Chine se félicite. Nous espérons que les pays du monde qui sont épris de paix et qui font respecter la justice enverront des messages rationnels pour encourager des pourparlers de paix. Quelles que soient les difficultés, nous ne devons pas fermer la porte du règlement politique de la crise ukrainienne, nous ne devons pas relâcher nos efforts pour faire cesser les combats et favoriser les pourparlers, et le processus des négociations diplomatiques ne doit pas s'enliser. Il importe que toutes les parties renforcent leur mobilisation, forment un consensus, trouvent le terrain d'entente le plus large possible et réunissent progressivement les conditions propices au règlement définitif de la crise.

En ce qui concerne la question de l'Ukraine, la Chine a toujours soutenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays devaient être défendues, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies devaient être respectés, que les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité devaient être prises en compte, et que tous les efforts en faveur d'un règlement pacifique de la crise devaient être appuyés. La Chine continuera à collaborer avec la communauté internationale et à jouer un rôle actif et constructif dans la promotion du règlement politique de la question ukrainienne.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son intervention et de tous ses efforts.

Il y a quelques semaines, le Secrétaire général nous a rappelé que le droit international humanitaire fait toute la différence entre la vie et la mort, entre la retenue et l'anarchie. Je regrette que depuis lors, la véracité de ces propos ait été confirmée de nouveau, tristement, en Ukraine, dans le contexte de l'agression militaire russe. Ces dernières semaines, des attaques continues de missiles russes ont à nouveau touché des zones résidentielles dans plusieurs villes ukrainiennes. Je répète que les vies et les infrastructures civiles doivent être protégées. La Suisse condamne toute attaque indiscriminée et disproportionnée. Les auteurs doivent être traduits en justice.

En plus de la protection accordée aux biens civils, les ouvrages et installations contenant des forces dangereuses bénéficient d'une protection particulière. La Suisse est donc profondément préoccupée par les conséquences humanitaires, écologiques et économiques des inondations dues à la destruction du barrage de Nova Kakhovka. Au manque d'eau potable s'ajoutent une multitude

d'autres défis, notamment le risque posé par des mines et des restes explosifs de guerre déplacés par l'eau, qui complique l'acheminement de l'aide humanitaire et le déminage humanitaire. Nous saluons les efforts incessants des acteurs humanitaires, notamment de l'ONU, du Comité international de la Croix-Rouge et des acteurs locaux, pour venir en aide à toutes les personnes touchées. Nous demandons instamment au Gouvernement russe d'agir conformément à ses obligations en vertu du droit international humanitaire et d'autoriser et de faciliter l'accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux territoires ukrainiens actuellement sous son contrôle.

La destruction du barrage illustre les risques que fait courir la poursuite de l'agression militaire russe aux infrastructures, avec des conséquences désastreuses pour la population civile. Elle augmente également le risque d'une nouvelle escalade, y compris un incident nucléaire. La Suisse se félicite de l'engagement continu de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et des autres installations nucléaires en Ukraine. Nous réaffirmons notre soutien pratique, financier et politique aux travaux de l'AIEA. Nous appelons la Russie et l'Ukraine à strictement respecter le droit international humanitaire protégeant les objets civils et les ouvrages et installations contenant des forces dangereuses, ainsi qu'à s'engager à respecter les cinq principes établis par l'AIEA.

Alors que notre attention se concentre sur les défis immédiats, nous devons néanmoins penser à l'avenir et conserver l'espoir. La Suisse salue la solidarité exprimée lors de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine à Londres cette semaine. Avec le cycle des conférences, nous sommes résolus à offrir de meilleures perspectives au peuple ukrainien. Il est essentiel que la reconstruction se fasse de manière participative et transparente, comme le soulignent les principes de Lugano. En parallèle de cette manifestation de soutien, la Suisse suit de près les différents engagements ayant pour but d'avancer la paix en Ukraine. La conformité avec les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies est pour nous la condition de base dans ces réflexions.

L'Initiative de la mer Noire a démontré que l'engagement des acteurs tiers avec toutes les parties peut contribuer à atténuer les effets négatifs de la guerre. Il convient de s'appuyer sur cet acquis et de le développer. Nous regrettons que la tendance aille dans la direction opposée et appelons les parties à redoubler d'efforts pour une solution durable. La Suisse est toujours prête à offrir ses bons offices si les parties le souhaitent.

Le respect du droit international est la seule solution afin de parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine. Je réitère donc, aujourd'hui encore, notre appel à la Russie pour qu'elle cesse toutes les hostilités et retire sans délai toutes ses troupes du territoire ukrainien.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé.

Près de 500 jours se sont écoulés depuis l'invasion totale, illégale et barbare de l'Ukraine par la Russie. Faisons à nouveau le point sur ses conséquences.

Les frappes aériennes russes ont réduit des villes et des villages à l'état de ruines. Plus de 9 000 civils ont été tués, dont plus de 500 enfants. Plusieurs milliers de personnes ont été blessées. Des millions de personnes ont été déplacées et sont dans l'incapacité de rentrer chez elles. Des familles ont été déchirées, des enfants ayant été enlevés à leurs parents et envoyés dans des régions reculées de la Russie.

Partout où le Gouvernement de Poutine a tenté de prendre le contrôle de l'Ukraine, il a montré son vrai visage : actes de torture, meurtres et répression sanglante des droits humains et des libertés fondamentales. La semaine dernière, la Russie a rejeté les demandes de l'ONU pour qu'elle porte secours aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide après la destruction catastrophique du barrage de Kakhovka.

Il s'agit d'une guerre de choix pour le Président Poutine. Il affiche mépris et indifférence à l'égard des obligations qui incombent à la Russie en vertu de la Charte des Nations Unies. Il est indifférent au coût qu'entraîne cette guerre pour les Ukrainiens, pour les Russes et pour le monde. Il tire des missiles sur Kyïv alors même que des dirigeants mondiaux sont à Moscou pour tenter de bâtir la paix. Il approvisionne ses armées en se procurant des armes auprès d'États sanctionnés par l'ONU, tels que l'Iran et la République populaire démocratique de Corée, ce qui compromet davantage la sécurité mondiale.

Il continue à prendre en otage les denrées alimentaires mondiales en bloquant les expéditions de céréales dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire. Selon les estimations de la Banque mondiale, les besoins de reconstruction de l'Ukraine s'élèvent à plus de 400 milliards de dollars. La destruction causée par la Russie fait peser une pression supplémentaire sur l'économie mondiale, qui souffre déjà des conflits, des changements climatiques et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le monde a besoin de paix. Mais l'Ukraine ne connaîtra jamais la paix tant que les forces russes resteront sur son territoire. Aussi appelons-nous la Russie à retirer ses forces de l'Ukraine et à mettre fin à cette guerre d'agression illégale. À la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine qui a eu lieu à Londres cette semaine, le Premier Ministre de mon pays a rendu hommage à l'incroyable esprit de l'Ukraine, un esprit de force et de défi, mais aussi d'ingéniosité et d'innovation.

Nous resterons aux côtés du peuple ukrainien aussi longtemps qu'il lui faudra pour obtenir une paix juste et durable, qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous le soutiendrons également lorsqu'il obtiendra la paix et reconstruira un pays brisé par l'agression de la Russie.

M. Biang (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo.

La violence meurtrière et les souffrances humaines demeurent insoutenables, avec les combats qui s'intensifient en Ukraine et ce, en dépit de l'initiative de paix portée notamment par des chefs d'État africains, dont l'objectif était et demeure de frayer un chemin vers la désescalade et le dialogue entre les belligérants. La situation humanitaire a empiré, ces dernières semaines, suite à la destruction du barrage de Kakhovka et des graves inondations qui en ont résulté, occasionnant l'évacuation de milliers de personnes et de nombreux dégâts matériels.

Selon les dernières statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant les victimes civiles vérifiées, le nombre de morts s'élève à 9 093 et le nombre de personnes blessées à 15 779. Les populations et les infrastructures civiles continuent d'être les cibles de bombardements directs, et nous réitérons notre appel aux belligérants à cesser ces attaques et bombardements aveugles et indiscriminés. Nous appelons également les parties à faciliter l'accès des travailleurs humanitaires aux populations qui ont besoin d'une aide d'urgence, et en particulier dans les zones sinistrées par la destruction du barrage de Kakhovka.

Le dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial alerte sur le risque d'une aggravation de l'insécurité alimentaire entre les mois de juin et de novembre de cette année. Ce sont des perspectives très sombres : 22 pays risquent de présenter 18 foyers de famine. L'inflation induite par ce conflit sur les prix des denrées alimentaires contribue à fragiliser les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les plus touchés sont aussi ceux qui font

déjà face à des défis sécuritaires ou à des conflits armés. Les statistiques montrent qu'il y a bien une redirection d'une partie de l'aide internationale vers l'Ukraine.

Laisser cette guerre se poursuivre, c'est prendre un pari sur d'autres victimes civiles, d'autres femmes et d'autres d'enfants éplorés, et des destins brisés par la guerre et l'exil. Mon pays continue d'exprimer son refus de la guerre et d'appeler les parties à respecter le droit international humanitaire. Les belligérants doivent s'abstenir d'utiliser des armes aux effets indiscriminés contre les civils et de bombarder les infrastructures critiques. Nous réitérons également notre appel aux parties à ne pas utiliser les infrastructures civiles à des fins militaires. Nous restons attentifs aux initiatives de paix et aux offres de médiation susceptibles d'ouvrir la voie vers une issue diplomatique. L'initiative de la mer Noire nous fonde à croire que la diplomatie finit toujours par triompher.

Nous saluons le travail que continuent de réaliser les organismes des Nations Unies sur le terrain pour secourir et protéger les populations civiles, et nous reconnaissons le rôle important du Comité international de la Croix-Rouge en faveur des personnes en détresse en Ukraine et au-delà, notamment son action à l'égard des prisonniers de guerre.

Enfin, mon pays appelle une fois de plus les parties à privilégier le dialogue en vue d'une résolution du conflit. Nous restons convaincus qu'il n'y a pas d'alternative crédible au dialogue et à la négociation pour parvenir à mettre fin aux hostilités et restaurer la coexistence pacifique entre les belligérants.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je me joins aux orateurs précédents pour remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé instructif. Nous la remercions d'avoir réaffirmé l'attachement de l'Organisation à appuyer les efforts déployés pour trouver une solution durable au conflit qui fait rage en Ukraine et fournir l'aide humanitaire nécessaire.

Dès le début de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, l'ONU, par l'intermédiaire de ses organismes et de ses partenaires, a assumé une tâche indispensable, à savoir fournir une aide et une assistance humanitaires vitales au peuple ukrainien qui souffre, et nous apprécions grandement ses efforts.

Le Ghana demeure profondément préoccupé par la situation qui prévaut dans plusieurs régions d'Ukraine. Nous regrettons qu'en dépit des nombreux appels à protéger les civils, ceux-ci continuent d'être pris pour cible par des attaques de missiles et de drones. Chaque jour, les civils subissent les conséquences d'une guerre qu'ils n'ont jamais

vue. Depuis le début du conflit en février 2022 jusqu'au 4 juin de cette année, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé pas moins de 24 000 victimes civiles, dont près de 9 000 tués et quelque 15 000 autres blessés. Ces chiffres, ainsi que la destruction généralisée des infrastructures dans toute l'Ukraine, témoignent de la gravité et de la futilité sordide de la guerre, et ne font que confirmer la nécessité de prendre des mesures de toute urgence pour y mettre fin sans plus attendre.

Au cours du mois dernier, nous avons également été témoins d'un ensemble complexe de difficultés liées à la destruction du barrage hydroélectrique de Kakhovka. Nos craintes de répercussions environnementales et sociales néfastes se confirment puisque les communautés qui dépendent du barrage pour leur alimentation en eau potable rencontrent des difficultés d'approvisionnement. On rapporte également un risque accru de maladies transmises par l'eau et liées à l'hygiène, ainsi que des problèmes en matière de sécurité alimentaire et de subsistance.

Il est difficile de dresser la liste de la myriade de souffrances engendrées par la guerre. L'intensité croissante des hostilités est d'autant plus inquiétante que les parties demeurent divisées sur la question d'un règlement politique. Compte tenu de notre mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous ne pouvons pas nous décourager ; au contraire, nous devons œuvrer de concert pour redonner l'espoir de la paix au peuple ukrainien.

Au cours de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue ces deux derniers jours au Royaume-Uni, le redressement et la reconstruction de l'Ukraine, qui se chiffrent aujourd'hui en milliards de dollars, ont reçu des manifestations de soutien et des promesses de dons massives. Cet appui, alors que l'agression se poursuit, témoigne de l'attachement indéfectible de la communauté internationale à une nouvelle ère de paix et de prospérité en Ukraine.

Nous demeurons convaincus qu'il est possible d'atteindre ces objectifs communs grâce à l'ensemble des outils de règlement pacifique des conflits mis à notre disposition par la Charte des Nations Unies. C'est pour cette raison que nous avons toujours plaidé en faveur du dialogue et de la diplomatie, qui représentent les meilleurs moyens de parvenir à une paix globale, durable et pérenne entre les deux pays.

Nous appelons une fois de plus au respect des règles du droit international et des principes et valeurs fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous exhortons en outre les parties à s'engager à établir un dialogue constructif et de bonne foi en vue d'aplanir leurs divergences.

Tout en répétant les appels à la cessation des hostilités, nous rappelons aux parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire de s'abstenir de nuire volontairement aux civils et d'éviter les destructions délibérées des infrastructures civiles.

S'agissant de la sûreté et la sécurité nucléaires, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique a averti que la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia est extrêmement délicate et a appelé de nouveau les parties belligérantes à adhérer aux principes fondamentaux visant à prévenir un accident nucléaire, qui serait catastrophique pour l'Ukraine et le monde entier. Nous nous associons donc à toutes les demandes de rétablissement de l'intégrité de la centrale et appelons les parties à veiller au respect des cinq principes fondamentaux pour la protection de la centrale pendant le conflit militaire, tels qu'ils ont été exposés par le Directeur général au Conseil en mai (voir S/PV.9334).

Je tiens également à exprimer notre indignation face aux informations faisant état d'atteintes fondées sur le genre et de violences sexuelles liées au conflit à l'endroit des femmes et des filles. Comme nous le savons parfaitement, les conditions de vie des femmes et des filles sur les théâtres de conflit sont déjà suffisamment traumatisantes, et il est tragique qu'elles soient en plus victimes d'une telle violence. Tout doit être mis en œuvre pour que les auteurs de ces actes odieux soient tenus d'en répondre. Il est par ailleurs essentiel de fournir des ressources suffisantes pour aider les victimes à surmonter ces épreuves.

Comme dans toutes les autres situations de conflit, nous pensons qu'il convient de tirer parti des compétences des femmes en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix, en veillant à leur participation pleine et effective aux processus de paix, puisqu'il a été établi qu'elle contribue à leur réussite et à leur viabilité.

Enfin, nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de son voisin ukrainien en retirant immédiatement et sans condition toutes ses troupes des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé qui donne à réfléchir.

Malte condamne fermement l'escalade constante de la guerre par la Russie et son mépris flagrant du droit international, du droit international humanitaire et du droit des droits humains. Nous déplorons que des civils continuent d'être tués. Le droit international est clair là-dessus : les

civils et les infrastructures civiles ne peuvent pas et ne doivent pas être des cibles. En l'état actuel des choses, le nombre d'Ukrainiens ayant besoin d'une aide humanitaire et d'une protection d'urgence s'élève à 18 millions.

Cette situation catastrophique a encore été exacerbée par les inondations massives provoquées par la destruction du barrage de Kakhovka le 6 juin, qui ont causé un nombre encore incertain de morts et de blessés. Plus de 700 000 personnes en Ukraine souffrent aujourd'hui d'importantes pénuries d'eau potable. Cette attaque a également eu des conséquences environnementales irréversibles, puisque le Dniepr est désormais contaminé par 150 tonnes de lubrifiant industriel. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que la Fédération de Russie a jusqu'à présent refusé d'accéder à la demande de l'ONU l'invitant à autoriser l'accès aux zones temporairement occupées afin de fournir une aide humanitaire à celles et ceux qui en ont besoin. Nous exhortons une fois de plus la Russie à honorer les obligations que lui impose le droit international et à ne ménager aucun effort pour faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne à celles et ceux qui souffrent de ces destructions. Il est essentiel de veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes.

Rappelons également que la baisse du niveau de l'eau dans le barrage affecte l'accès critique à l'eau de refroidissement pour les réacteurs de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Les risques qui pèsent actuellement sur la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine du fait de l'occupation de la centrale nucléaire sont une conséquence directe de la guerre illégale, injustifiée et non provoquée menée par la Russie. Malte demande, en tant que priorité absolue, le retour de l'installation sous le contrôle légitime des autorités ukrainiennes compétentes, y compris la démilitarisation totale et la fin de l'occupation de la centrale. Cela demeure une condition préalable essentielle pour rétablir la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que le respect du droit international. Nous continuons d'appuyer les efforts que ne cesse de consentir l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de trouver une solution permanente à la question de la sécurité et de l'intégrité de la centrale de Zaporizhzhia.

Outre les procédures en cours devant la Cour pénale internationale et la Cour internationale de Justice, Malte a adhéré en mai à l'Accord partiel élargi sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, créé par le Conseil de l'Europe. Les effets dévastateurs de la guerre menée par la Russie sur les enfants, les femmes et les hommes seront ressentis pendant des générations. Les preuves abondent désormais

qui attestent des meurtres aveugles de civils, des actes de torture et d'autres formes de traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi que des violences sexuelles et fondées sur le genre, des enlèvements et des déportations forcées d'enfants, perpétrés par la Fédération de Russie.

Pour conclure, je voudrais insister sur l'importance de l'Initiative de la mer Noire, dont la portée s'étend au-delà de l'Ukraine et a qui des répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale. Il sera essentiel de veiller à ce que toutes les parties s'accordent pour étendre et garantir le processus au-delà du mois de juillet afin d'atténuer les pressions sur la sécurité alimentaire à travers le monde.

Malte est fermement convaincue qu'il ne peut y avoir de paix sans justice. Nous exhortons la Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. C'est la seule mesure qui peut conduire à une paix juste et durable.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, des informations qu'elle a partagées et de son exposé.

Alors que l'Équateur arrive au terme des six premiers mois de son nouveau mandat en tant que membre élu du Conseil de sécurité, nous regrettons qu'en dépit des appels répétés lancés par ma délégation et une majorité d'autres délégations à la Fédération de Russie pour qu'elle respecte la Charte des Nations Unies, le droit international et la décision de la Cour internationale de Justice lui ordonnant de suspendre son opération militaire contre l'Ukraine, cette opération se poursuive encore aujourd'hui. Cette agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État n'a pas sa place dans un ordre international fondé sur des règles et sur la coexistence pacifique entre les nations. En outre, elle sape les efforts que nous déployons pour créer un monde plus juste et plus équitable. Nous regrettons que la Russie continue de faire fi de la demande déterminante de la grande majorité des États Membres de l'Organisation l'invitant à mettre fin à l'occupation militaire, perpétuant ainsi la menace d'une catastrophe nucléaire à Zaporizhzhia, dont les installations et le territoire doivent être restitués sans conditions au peuple ukrainien.

Nous insistons sur la nécessité de mettre un terme aux discours et aux actions toxiques qui pourraient donner lieu à des interprétations erronées ou à des erreurs d'appréciation. Nous condamnons le fait que la Russie ait commencé à déployer des armes nucléaires tactiques au Bélarus. Nous exhortons la Fédération de Russie à autoriser l'accès sans

entrave du personnel et de l'aide humanitaires,, et à s'abstenir de faire obstacle à ces efforts, qui sont vitaux dans le contexte actuel. Nous insistons sur la nécessité pour les parties de respecter le droit international humanitaire, et demandons donc instamment à la Russie de cesser d'utiliser des missiles et des drones, qui ont causé et continuent de causer des dommages extrêmes à la population civile et aux infrastructures critiques. Nous rappelons que cette guerre continue d'aggraver la situation humanitaire en Ukraine et d'affaiblir le reste du monde, y compris en termes d'énergie et de sécurité alimentaire, et ce sur fond d'une augmentation insensée des dépenses militaires mondiales. J'aborderai la question de la fourniture d'armes de manière plus approfondie au cours la séance du Conseil du 29 juin, mais je me dois de rappeler aujourd'hui à quel point il est grave de fournir des armes en violation des résolutions du Conseil, d'autant plus lorsque cela est fait pour alimenter un effort de guerre.

Je tiens à réaffirmer l'appui de mon pays aux efforts déployés par l'ONU dans divers domaines depuis le début de l'invasion, notamment par le biais de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et des efforts pour la libération des prisonniers, l'action humanitaire et l'action en faveur de la sécurité nucléaire, pour ne citer que quelques exemples. L'Assemblée générale a joué un rôle exemplaire pour défendre les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous demandons donc au Conseil de doter le Secrétaire général de meilleurs outils pour approfondir les efforts visant à parvenir à une solution pacifique qui permette de tourner cette page sombre de l'histoire de l'humanité.

Enfin, pour progresser vers une solution par le dialogue, il est important de s'appuyer sur nos domaines de convergence. À la séance du Conseil du 30 mai (voir S/PV.9334), j'ai souligné que la sécurité nucléaire était un élément commun aux différents cadres et propositions de paix, qu'il s'agisse du plan en 10 points du Président Zelenskyy ou du plan en 12 points de la Chine. Mais ce n'est pas le seul point de convergence. Dans le cadre des dispositions de la résolution ES/11-6 de l'Assemblée générale, adoptée le 23 février, sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine, nous pouvons et devons exiger que l'on fasse taire les armes.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, pour son intervention.

L'invasion russe devait être une affaire de quelques jours, de quelques semaines. Et voilà 16 mois que l'Ukraine résiste et défend sa souveraineté et son intégrité

territoriale, 16 mois qu'elle tient en échec la Russie sur le terrain. Mais la Russie refuse de l'admettre et fait chaque jour le choix, depuis le 24 février 2022, de prolonger sa guerre d'agression, dont les conséquences déléteres ne cessent d'augmenter et de s'étendre, pour la population ukrainienne mais aussi pour le reste du monde. La Russie s'entête dans sa stratégie cynique visant à détruire les infrastructures civiles ukrainiennes, en violation flagrante du droit international humanitaire. Les attaques sur la capitale ukrainienne et d'autres grandes villes sont incessantes. Vendredi dernier, la Russie n'a pas hésité à viser Kiev et sa région alors que s'y trouvait une mission de dirigeants africains venue promouvoir une initiative de paix. Ces frappes sont conduites au moyen de missiles russes et de drones Shahed iraniens, ces derniers ayant été transférés en violation de la résolution 2231 (2015) du Conseil.

Un nouveau seuil a été franchi avec la destruction du barrage de Kakhovka dans la nuit du 5 au 6 juin. Celle-ci constitue l'atteinte la plus grave aux infrastructures civiles ukrainiennes depuis le début du conflit, comme l'a souligné Martin Griffiths lors de notre dernière séance (S/PV.9340). La France s'est mobilisée dès le début pour venir en soutien aux populations ukrainiennes déplacées et directement affectées par la destruction du barrage et salue la réponse humanitaire rapide et substantielle apportée par l'ONU. Elle appelle la Russie à respecter ses obligations au titre du droit international humanitaire et à permettre l'accès des acteurs humanitaires aux territoires sous son contrôle.

La Russie continue de manier une rhétorique nucléaire agressive et irresponsable de la part d'un État doté. Il y a une semaine, le Président russe annonçait avoir transféré de premières armes nucléaires sur le territoire biélorusse, aggravant ainsi une situation déjà instable. La Russie poursuit par ailleurs son entreprise de vassalisation de la Biélorussie, autre illustration criante de son projet impérialiste et de ses prétentions à mettre une partie de l'Europe sous tutelle. Parmi les effets déléteres de l'agression russe, nous avons aussi alerté à de nombreuses reprises dans cette enceinte sur l'aggravation de l'insécurité alimentaire pour de nombreux pays. La Russie fait courir le risque que le premier anniversaire des accords d'Istanbul en juillet prochain soit le dernier, car elle menace de se retirer de l'Initiative de la mer Noire. Ce chantage est inacceptable. La Russie doit par ailleurs cesser ses entraves au fonctionnement du Centre de coordination conjoint, dont l'activité est sensiblement réduite depuis le mois de mai.

Il nous faut continuer à soutenir l'Ukraine, par tous les moyens, pour mener une contre-offensive efficace et exercer son droit à la légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte. Ce soutien est primordial car avec lui se joue la possibilité d'une paix juste et durable,

c'est-à-dire d'une paix ancrée dans la Charte des Nations Unies et conforme au droit international, une paix choisie par le peuple ukrainien et non dictée par l'agresseur. Cette paix ne peut être un cessez-le-feu qui viendrait geler la ligne de front et consacrer l'annexion des territoires occupés par la Russie. Le 23 février dernier, 141 États se sont exprimés en soutien à cette paix juste et durable dont la première étape est le respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. C'est dans cet esprit que la France soutient le plan de paix ukrainien.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La présente séance se déroule dans un contexte remarquable. Depuis près d'un mois, poussées par leurs parrains occidentaux, à qui l'Ukraine doit rendre compte du degré d'efficacité avec lequel elle utilise les armes et munitions qu'ils lui fournissent, les forces armées ukrainiennes mènent une contre-offensive suicidaire contre les positions russes. Cette opération a déjà causé la mort de dizaines de milliers de soldats et la perte de plusieurs centaines de véhicules blindés, et la société ukrainienne l'a surnommée le « hachoir de Zaporizhzhia », par analogie avec le hachoir de Bakhmout dans lequel le régime de Kiev a envoyé des soldats ukrainiens à une mort certaine pendant plusieurs mois dans le seul but de prouver aux fournisseurs d'armes occidentaux que l'Ukraine était capable de vaincre la Russie. Bien entendu, il n'a réussi qu'à prouver le contraire, ce que Zelenskyy et sa clique tentent aujourd'hui d'oublier.

Ils ont maintenant une tâche plus sérieuse à accomplir, à savoir comment transformer un fiasco total et une débâcle en victoire – le mot en ukrainien est *peremoga*. Washington, Londres et Bruxelles leur ont prêté main forte pour y parvenir, sans jamais penser à l'Ukraine elle-même ou à ses intérêts. Compte tenu de tout ce qui s'est passé, il est encore plus évident qu'ils ne s'intéressent à l'Ukraine qu'en tant qu'outil qui leur permettra d'affaiblir, ou tout du moins de freiner, la Russie. C'est pourquoi ils ne permettront pas au régime fantoche de Kiev de parler de paix – du moins, pas tant que tous les Ukrainiens ne seront pas morts, tout comme ils ne l'ont pas permis en mars de l'année dernière, ce dont notre président a parlé en détail pendant sa réunion avec les dirigeants africains. Nous reviendrons jeudi prochain sur les politiques criminelles de nos anciens partenaires occidentaux en Ukraine, un sujet qui mérite vraiment que l'on y consacre une séance.

En ce qui concerne la situation humanitaire en Ukraine, il convient de mettre l'accent sur les conséquences catastrophiques de la destruction du barrage de la centrale hydroélectrique de Kakhovka, qui seront ressenties pendant très longtemps en Ukraine comme en Russie.

Des écosystèmes sont devenus méconnaissables, ce qui aura des conséquences directes sur le mode de vie des habitants de ces régions et causera des dommages irréversibles à l'environnement, y compris dans la mer Noire. Il est clair que ceux qui, à Kiev, sont responsables de cet attentat terroriste, obnubilés qu'ils sont par leur fameuse contre-offensive, ne se soucient aucunement des intérêts de leur peuple ou de l'avenir de leur pays. Depuis que cette tragédie s'est produite, des éléments de preuve de plus en plus clairs ont fait surface qui montrent non seulement que le régime de Zelenskyy est responsable de ce crime, mais également que ses parrains occidentaux sont impliqués. Comme nous le savons tous parfaitement, les forces armées ukrainiennes ne peuvent utiliser les lance-roquettes HIMARS qui ont servi à détruire le barrage qu'une fois que Washington a approuvé la cible. Tous ces faits et toutes ces preuves sont décrits en détail dans notre lettre, qui a été distribuée en tant que document officiel du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Dans ce contexte, nous ne pouvons omettre de souligner que nous sommes déçus par la manière dont l'Organisation internationale a agi et continue d'agir. Nous avons averti le Secrétaire général du complot que préparait le régime de Kiev contre le barrage de Kakhovka dès le 21 octobre de l'année dernière dans une lettre que nous lui avons adressée. Rien n'a été fait. Où était donc la fameuse prévention de l'ONU dont on chante les louanges ? Qu'a-t-on vu des efforts préventifs essentiels en ce qui concerne l'Ukraine ? Au lieu de cela, les fonctionnaires des Nations Unies se plaignent du manque d'accès humanitaire aux territoires russes qui ont subi les conséquences de la destruction du barrage de Kakhovka. Je me dois d'apporter des précisions à cet égard et de rappeler au Conseil certains faits que l'ONU a soit clairement déformés, soit omis de mentionner.

Depuis février 2022, la Russie se mobilise activement pour qu'une aide humanitaire internationale continue d'être fournie par l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge à la population civile du Donbass, que le régime de Kiev force depuis plusieurs années à vivre sous les balles et dans des conditions d'isolement total. Moscou a organisé une coopération régulière avec les travailleurs humanitaires et a invité des collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Toutefois, dans la pratique, les nobles discours des fonctionnaires des Nations Unies dans lesquels ils proclament leur volonté d'aider les personnes dans le besoin n'ont débouché sur aucun effort ni résultat concret. Les dirigeants de l'ONU n'envisagent pas et n'ont jamais envisagé d'autres solutions, pour acheminer l'aide aux Républiques populaires de Donetsk et Lougansk et aux régions de

Zaporozhie et de Kherson, qu'à partir de Kiev et à travers la ligne de contact. La raison principale de cette position rigide n'est pas humanitaire mais strictement politique. L'objectif n'est pas d'aider les personnes qui souffrent, mais de montrer que le régime de Kiev conserve prétendument le contrôle de ces territoires.

De son côté, la Russie ne cesse d'appeler l'attention des représentants de l'ONU sur le fait que les conditions de sécurité nécessaires ne sont pas réunies dans un contexte marqué par des hostilités actives, un risque élevé de sabotage et de provocations ainsi que la pollution par les mines, ce qui rend pratiquement impossible l'accès à travers les lignes de front. Nous avons proposé à plusieurs reprises d'examiner les possibilités d'acheminer l'aide depuis l'intérieur de la Russie en empruntant les itinéraires déjà utilisés pour approvisionner le Donbass. L'ONU a rejeté toutes nos propositions, au profit de Kiev et de ses parrains occidentaux. Une fois de plus, nous constatons qu'il y a deux poids deux mesures et une politisation flagrante des activités humanitaires. Sous prétexte de se soucier de la population civile, un programme politique est en train d'être mis en œuvre consciencieusement et sans trop de scrupules.

Je tiens à souligner qu'après que l'Ukraine a fait sauter le barrage de Kakhovka, une opération humanitaire de grande envergure a été menée dans la région de Kherson et le Ministère des situations d'urgence a secouru près de 2 000 personnes, dont des centaines d'enfants. Plus de 6 000 personnes ont été évacuées des 36 localités inondées. L'efficacité de nos efforts a été reconnue de manière indirecte, même par l'Ukraine qui a tenté de faire passer les images de nos opérations pour les siennes.

Alors que la Fédération de Russie fait tout ce qui est en son pouvoir pour secourir les habitants des zones touchées et leur fournir tout ce dont ils ont besoin, les autorités de Kiev continuent de bombarder les installations civiles. Le 10 juin, les forces ukrainiennes ont bombardé un point d'évacuation dans la région de Kherson à l'aide des missiles anglais Storm Shadow, tuant une femme. Tout en fermant les yeux sur ces crimes flagrants du régime de Kiev, l'ONU tente également de passer sous silence la destruction de la ligne de transport d'ammoniac Togliatti-Odessa, qui est essentielle pour l'exportation ininterrompue d'engrais russes vers le marché mondial, dont le Secrétariat prétend se préoccuper. Dans le même temps, celui-ci continue de maintenir à flot l'Initiative de la mer Noire, malgré sa nature commerciale évidente, et non humanitaire, et en dépit du fait que les dispositions de l'accord concernant la Russie n'ont jamais été mises en œuvre. L'explosion de notre pipeline lève désormais tout doute à cet égard.

M^{me} DiCarlo s'empresse d'accuser la Fédération de Russie, mais lorsqu'il s'agit des crimes de l'Ukraine, le Secrétariat fait preuve d'une ignorance surprenante. Qu'il me soit permis de rappeler que la destruction du pipeline s'est produite sur le territoire ukrainien. Essaie-t-elle une fois de plus de nous accuser d'avoir détruit notre propre ligne de transport ?

Nous sommes prêts à continuer d'aider les pays en développement dans le besoin en leur fournissant des céréales et des engrais, mais nous n'allons pas payer pour les livraisons commerciales de céréales de l'Ukraine vers des États occidentaux riches, qui sont faites sous couvert de protéger les intérêts des plus démunis. Contrairement à ce qu'affirme la Secrétaire générale adjointe, moins de 3 % de toutes les cargaisons de denrées alimentaires ont été acheminées vers les pays les plus pauvres.

Face à l'échec de sa contre-offensive, le régime de Kiev a recours à sa tactique favorite qui consiste à tenter d'attirer l'attention du public occidental sur des mises en scène ou des crimes très médiatisés, dont la responsabilité est imputée à la Fédération de Russie. C'est ce qui s'est passé à Boutcha en avril 2022, et c'est aussi l'un des objectifs de la destruction du barrage de Kakhovka. C'est pourquoi les déclarations de plus en plus paranoïaques des dirigeants du régime de Kiev selon lesquelles la Russie aurait miné la centrale électrique de Zaporojie et se préparerait à la faire exploser sont très alarmantes. La mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique, dirigée par le Directeur général Grossi, qui a effectué récemment une visite à la centrale, malgré les obstacles posés par l'Ukraine, a également pu constater l'absurdité de ces allégations. Nous espérons que les parrains occidentaux du régime de Kiev sauront lui faire entendre raison et pourront éviter une catastrophe qui pourrait toucher la majeure partie de l'Europe. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, Zelenskyy et sa clique ne se soucient ni de l'Ukraine ni de l'Europe.

Les membres du Conseil ont pu constater que depuis le début de sa prétendue contre-offensive, l'un des principaux sujets de plainte du régime de Kiev auprès de ses parrains occidentaux est le manque de systèmes antiaériens et de missiles. Ces plaintes ont étrangement coïncidé avec l'arrêt presque total des informations concernant les attaques présumées de missiles et de drones russes contre des habitations et des installations dans les villes ukrainiennes. Le dernier épisode le plus médiatisé de ce type s'est produit à Odessa, le 14 juin, lorsqu'un missile ukrainien a frappé les étages supérieurs d'un immeuble d'habitation, faisant des victimes et causant d'importants

dégâts. De telles informations ne sont tout simplement plus diffusées, malgré le fait que des frappes contre des infrastructures militaires dans les villes ukrainiennes se produisent presque quotidiennement. Tout cela confirme ce que nous dénonçons depuis longtemps et que les citoyens ukrainiens savent très bien : ce sont les systèmes de défense aérienne déployés en violation du droit international humanitaire qui représentent le danger le plus important, sinon le seul, pour les villes ukrainiennes. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés ou lorsqu'ils sont déployés en dehors des villes, seuls les dépôts de munitions, les casernes et autres installations militaires, ainsi que les infrastructures énergétiques impliquées dans l'approvisionnement des lignes de front en armes occidentales, sont bombardés.

Ces frappes se poursuivront dans le cadre d'un des objectifs de l'opération militaire spéciale, à savoir la démilitarisation de l'Ukraine. Grâce à ces frappes, l'Ukraine ne possède presque plus d'armes qui lui appartiennent en propre et le régime de Kiev dépend presque exclusivement des livraisons de l'Occident. Nous en reparlerons en détail jeudi.

Aujourd'hui, certains pays, et plus précisément les États-Unis, l'Albanie et le Royaume-Uni, ont affirmé que la Fédération de Russie avait commis un nouvel acte de provocation et effectué un tir de missile contre Kiev pendant la visite d'une délégation africaine, qui se trouvait dans la capitale ukrainienne pour présenter un plan de paix. Les dirigeants africains qui ont fait le voyage à Kiev ont démenti les allégations du régime de Kiev selon lesquelles des missiles auraient été lancés sur Kiev pendant qu'ils s'y trouvaient. Il s'agit d'une autre mise en scène de Kiev. Qu'il me soit permis de citer un site d'information ukrainien.

« La délégation sud-africaine, conduite par le Président Ramaphosa, dément qu'un tir de missile a été effectué par la Fédération de Russie ».

C'est ce qu'a annoncé le porte-parole du Président, Vincent Magwenya. Il a déclaré avoir pris une vidéo depuis un hôtel de Kiev au moment où la prétendue attaque se serait produite. Il a déclaré :

« Il est très étrange que nous n'ayons pas entendu ni vu d'explosion. Il y a manifestement une volonté de désinformation. [Au moment où on a entendu les sirènes,] les gens vaquaient normalement à leurs occupations. Nous nous attendions bien à ce que cette mission ne soit pas facile, mais certains des problèmes rencontrés étaient très inquiétants, tandis que d'autres étaient carrément amusants, comme cette prétendue explosion ».

Lorsqu'on lui a demandé de préciser s'il démentait les informations selon lesquelles il y avait eu une explosion de Kiev, M. Magwenya a répondu :

« D'après ma propre expérience et celle de mes compagnons de voyage, oui, je démens. [...] Nous avons tous été perplexes lorsqu'on nous a ramenés à l'hôtel et que nous avons traversé des rues où les gens vauquaient normalement à leurs occupations. C'est très étrange et dans une certaine mesure, il s'agit d'une désinformation délibérée ».

C'est un exemple de la manière dont fonctionne la propagande et la désinformation ukrainiennes et de la manière dont les parrains occidentaux de Kiev sont prompts à les relayer.

Aujourd'hui, nous assistons à une nouvelle tentative des États-Unis et de leurs alliés de forcer le Secrétariat à mener une prétendue enquête sur la livraison présumée de drones iraniens destinés à être utilisés en Ukraine. Nous avons expliqué à la presse ce que nous en pensions, juste avant la séance d'aujourd'hui. Pour faire court, les Iraniens et nous-mêmes démentons catégoriquement ces allégations. Le régime de Kiev n'a fourni absolument aucune preuve crédible, ni à nous ni aux Iraniens, qui ont accepté de participer à des consultations bilatérales à cette fin.

Les tentatives d'entraîner le groupe relevant de la résolution 2231 (2015) dans cette mésaventure risquent de jeter le doute sur l'engagement du Secrétariat à respecter l'Article 100 de la Charte des Nations Unies. Ce groupe n'est ni un comité des sanctions ni un groupe d'experts. Ses membres n'ont pas été nommés par les États Membres en tant qu'experts dans des domaines spécifiques du désarmement ou autres. Nous espérons que le Secrétaire général aura la sagesse de ne pas se laisser influencer par nos anciens partenaires occidentaux.

Hier, mon pays a commémoré la Journée du souvenir et du deuil. Ce jour-là, il y a 82 ans, l'Allemagne fasciste attaquait l'Union soviétique. Environ 27 millions de citoyens de l'Union soviétique sont morts en combattant les agresseurs fascistes. Aujourd'hui, les chars allemands tirent à nouveau sur nos soldats en Ukraine. La seule différence est que le régime nazi retranché à Kiev est soutenu non seulement par l'Allemagne, mais aussi par les États-Unis et leurs alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Ce qui n'a pas changé au fil des ans, c'est leur haine contre notre pays et leur désir de le vaincre sur le plan stratégique, de piller nos ressources naturelles et d'asservir

notre peuple. Mais ces projets ne se concrétiseront pas, tout comme ils ont échoué il y a 82 ans. Aujourd'hui, tout comme à l'époque, les chars allemands et autres équipements occidentaux brûlent dans les steppes ukrainiennes, avec les espoirs déçus des nouveaux nazis et de leurs parrains de vaincre la Fédération de Russie. Tout comme il y a 80 ans, ils seront amèrement déçus.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé instructif, et je salue la participation de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Comme l'a souligné la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la tendance récente à l'escalade militaire et les risques de débordement sont extrêmement préoccupants. Ils ne feront qu'exacerber les souffrances des civils et auront des effets d'entraînement sur la stabilité régionale et internationale. La Secrétaire générale adjointe a également insisté, à juste titre, sur l'importance des efforts politiques et diplomatiques pour parvenir à un règlement pacifique à ce conflit. Nous demandons instamment à tous les acteurs œuvrant dans ce sens de conjuguer leurs efforts et de répondre à son appel en faveur du plein respect du droit international humanitaire pendant toute la durée du conflit.

À cette fin, je tiens à insister sur deux points aujourd'hui. Premièrement, nous devons continuer de prendre des mesures concrètes qui aillent dans le sens d'un règlement politique de cette guerre. Lors de son récent déplacement à Kyïv, l'Envoyée spéciale des Émirats arabes unis pour l'Ukraine, S. E. M^{me} Mariam Almheiri, a fait part au Président Zelenskyy de notre attachement indéfectible à une issue juste et pacifique en Ukraine et de notre engagement à répondre aux besoins humanitaires du pays. Nous saluons également les efforts de la délégation présidentielle de l'initiative africaine pour la paix, qui s'est récemment rendue à la fois à Kyïv et à Moscou pour lancer un appel en faveur de la paix, illustrant le caractère planétaire de l'aspiration à la stabilisation de l'ordre mondial.

Bien que ce conflit reste insoluble, il nous faut aujourd'hui faire le nécessaire sur le plan pratique pour atténuer la souffrance humaine et travailler méthodiquement à l'amélioration de la confiance entre les deux pays. Les Émirats arabes unis essaient d'apporter leur pierre à l'édifice. Nous continuons d'appuyer les initiatives

d'échange de prisonniers. Nous militons avec force pour le renouvellement de l'Initiative de la mer Noire, dont dépend toujours la sécurité alimentaire mondiale, et nous veillerons à la rendre pleinement opérationnelle au moyen de mesures tangibles. En outre, nous encourageons la mise en œuvre intégrale du mémorandum d'accord sur les engrais et les denrées alimentaires russes, dans le cadre de la discussion en cours à ce sujet.

Deuxièmement, la situation humanitaire doit rester clairement au centre de nos préoccupations aujourd'hui, dans les prochains jours et dans les semaines à venir. Durant sa visite, la Ministre Almheiri a pu en constater la gravité, en Ukraine, de ses propres yeux et avec lucidité. Elle a insisté sur la solidarité sans faille des Émirats arabes unis avec toutes les personnes touchées par le conflit. Ainsi, nous sommes en train de distribuer 100 millions de dollars d'aide au profit de l'Ukraine. Sachant que 53 % des installations énergétiques ont déjà fait les frais des combats, le don de mon pays comprend des groupes électrogènes et des diodes électroluminescentes pour les civils. Nous fournissons aussi des articles pour les nouveau-nés et les nourrissons, ainsi qu'une subvention de 4 millions de dollars pour des programmes œuvrant au bien-être des orphelins par l'intermédiaire de la Fondation Olena Zelenska. Comme le conflit empêche des millions d'enfants et d'étudiants de se rendre en classe, les Émirats arabes unis feront également don de 2 500 ordinateurs portables aux fins d'enseignement à distance.

Les enfants doivent demeurer au centre de nos efforts, et leurs droits doivent être défendus et protégés à tout prix. C'est sur leurs épaules que le fardeau de la guerre pèse le plus lourd. Nous sommes consternés par les violations dont il est fait état contre les enfants d'Ukraine. Toutes les parties doivent respecter leur obligation de protéger les enfants pris au piège de cette guerre. Quelque 530 ont déjà perdu la vie, et l'avenir qu'ils portaient.

Nous soulignons une fois de plus combien il importe que les services humanitaires parviennent à toutes les personnes qui en ont besoin. Il faut garantir la sécurité des agents qui interviennent à la suite de la destruction du barrage de Kakhovka, toutes les parties doivent se conformer aux obligations que leur fait le droit international, et nous encourageons tous les acteurs compétents à faciliter le travail de ceux qui sauvent des vies.

Nous sommes également très conscients du sombre potentiel d'un accident nucléaire à la centrale de Zaporizhzhia. Il en a souvent été question dans cette salle, et ce n'est pas pour rien que le nom de Tchernobyl y trouve un écho. Nous continuons de suivre la situation de près, et nous saluons les efforts déployés par l'Agence

internationale de l'énergie atomique (AIEA), notamment la visite du Directeur général Grossi la semaine dernière et le travail des équipes de l'AIEA sur le terrain, afin d'éviter un accident nucléaire qui aurait des conséquences dévastatrices et durables pour les décennies à venir.

Les Émirats arabes unis soulignent qu'il est important de continuer à ne pas employer d'armes nucléaires. Le monde évite d'y avoir recours depuis 77 ans. Il faut persister dans cette logique. Le discours nucléaire est dangereux et déstabilisant, et il sape les efforts de paix. Nous devons tous y voir une ligne rouge collective.

En fin de compte, la désescalade, la diplomatie et le dialogue sont la seule voie possible. Aucun d'entre nous n'aurait imaginé, en mars 2022, durant la première présidence émirienne du Conseil de sécurité, alors que le conflit venait juste de commencer, que nous verrions encore une escalade marquée près d'un an plus tard. Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour que les générations futures ne portent pas les stigmates de l'échec à maintenir la paix et la sécurité quand nous en avons la charge. En attendant, les Émirats arabes unis poursuivront leur action humanitaire et maintiendront leur appui à toutes les efforts de médiation. Nous sommes prêts à offrir notre concours à toutes les initiatives sincères qui auront pour but de mettre un terme juste et durable à la guerre, conformément à la Charte des Nations Unies.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je note la présence du représentant du régime de Poutine qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique, et qui nous a livré aujourd'hui, comme d'habitude, une déclaration aussi hypocrite, perverse et cynique que l'objectif du chef de son parti de guerre il y a un an, quand celui-ci a indiqué, d'après le tweet officiel russe :

« [L]e but de l'opération militaire spéciale de la Russie est d'arrêter toute guerre qui pourrait avoir lieu sur le territoire ukrainien ou partir de là ».

Il y a deux semaines, ce régime criminel a fait sauter le barrage de la centrale hydroélectrique de Kakhovka pour tenter d'empêcher une éventuelle contre-offensive ukrainienne par le Dniepr, ce qui a constitué une nouvelle violation flagrante de l'ordonnance de la Cour internationale de Justice en date du 16 mars 2022. Depuis lors, l'Ukraine met tout en œuvre afin d'atténuer les conséquences immédiates de cet acte de terreur et d'écocide. Évacuer les personnes, leur apporter une aide

humanitaire, garantir l'accès de la population locale à l'eau potable et prévenir les maladies infectieuses sont parmi les grandes priorités de mon gouvernement.

Un travail systématique, en collaboration avec l'ONU et d'autres acteurs internationaux, s'organise sur la rive droite du Dniepr. Pendant ce temps, les occupants russes ont transformé la rive gauche en zone interdite, où même l'ONU n'est pas admise. Il est affligeant que la Russie ait non seulement refusé de porter secours à la population locale dans les zones touchées qui sont temporairement sous son contrôle militaire, mais aussi décliné la demande formulée par l'ONU d'accéder à ces zones.

Nous saluons les activités humanitaires des Nations Unies dans la partie de la région de Kherson qui est contrôlée par l'Ukraine et soutenons les efforts déployés par l'Organisation afin d'obtenir l'accès nécessaire aux zones temporairement occupées par la Russie. À cette fin, le Gouvernement ukrainien a tôt fait de fournir à l'ONU toutes les garanties de sécurité voulues pour mener des opérations humanitaires dans l'ensemble de la zone touchée. Nous nous associons à l'appel lancé aux autorités russes par la Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine, Denise Brown, pour qu'elles se conforment à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et permettent à qui de droit de se rendre auprès des personnes se trouvant dans le territoire occupé qui ont besoin de recevoir d'urgence une aide à caractère vital. La situation sur place reste critique, et le nombre de personnes portées disparues jusqu'à présent, qui s'élève à 109, pourrait ne pas être un reflet exact de la sombre réalité.

Tandis qu'elle refuse purement et simplement l'accès aux zones occupées, la Russie tente également de compromettre les opérations humanitaires qui ont cours dans les zones contrôlées par l'Ukraine, au moyen de tirs d'artillerie qui ne faiblissent pas. Le 20 juin, par exemple, une équipe de secouristes du Service d'urgence de l'État ukrainien a essuyé des tirs russes à Kherson. L'un de ses membres a été tué, huit autres ont été blessés. Les responsables de l'ONU en Ukraine ont décrit cet incident comme un exemple de plus des conséquences humaines de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Une évaluation exhaustive des retombées de cet acte de terreur reste à faire, même s'il est clair que nous avons affaire à l'une des plus grandes catastrophes dues à l'homme en Europe depuis des décennies. Ainsi, des polluants à base d'hydrocarbures pesant au moins 150 tonnes dérivent le long du Dniepr et pourraient atteindre la Méditerranée. Le réservoir de Kakhovka a été décimé, ce qui représente

approximativement 95 000 tonnes de poissons morts. Quelque 500 kilomètres carrés de forêts ukrainiennes ont été inondées, dont au moins la moitié ne s'en remettront pas. Environ 20 000 animaux sauvages qui peuplaient la zone inondée ont très peu de chances d'avoir survécu.

Il y a de quoi s'alarmer quand on apprend, par des sources issues du renseignement, que la Russie étudie le scénario d'une attaque terroriste contre la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qui entraînerait des fuites radioactives. L'explosion du barrage a clairement montré que la Russie était prête à appliquer la tactique de la terre brûlée face à la détérioration de la situation militaire sur le terrain dans les territoires conquis, dont elle doute de pouvoir garder le contrôle. Nous exhortons donc la communauté internationale à prendre au sérieux la menace que constitue cet acte de terrorisme nucléaire et à faire davantage pression sur la Fédération de Russie pour empêcher l'évolution inquiétante de la situation, notamment mais pas seulement en adoptant des mesures restrictives renforcées contre l'industrie nucléaire et le complexe militaro-industriel russes. Nous attendons également une évaluation objective du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Rafael Grossi, concernant les activités criminelles de la Russie.

Seules des mesures fortes et adaptées visant à réduire les capacités de Moscou à causer des dommages aux niveaux régional et mondial contribueront à régler la crise créée par la Russie. La défaite militaire de la Russie en Ukraine et la nécessité de veiller à ce qu'elle rende des comptes pour le crime d'agression, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis sont autant d'éléments indispensables pour y parvenir.

Les options fondées sur l'apaisement, telles que les concessions territoriales à la Russie et la suspension temporaire du conflit, ne seront que des bombes à retardement, dont le détonateur sera entre les mains du Kremlin. Si une telle option est mise en œuvre, la déflagration qui s'ensuivra, compte tenu de l'atteinte portée aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, aura un retentissement dans le monde entier.

Tout acte terroriste a pour objectif d'intimider et de susciter la peur. C'est précisément de cette manière que le régime du Kremlin tente d'atteindre ses objectifs belliqueux. La Russie a lourdement fortifié le territoire ukrainien occupé, mais elle ne croit pas en ses structures de fortification ni en la résilience de ses propres forces armées.

C'est la raison pour laquelle elle a fait sauter le barrage et miné la centrale nucléaire de Zaporizhzhia dans le but d'intimider la communauté internationale. C'est la

raison pour laquelle elle truffe sa propre armée de criminels condamnés et déploie des unités de blocage derrière les positions russes, les chargeant d'empêcher les soldats de la première ligne de défense de fuir les combats. L'assassinat des soldats russes qui tentent de battre en retraite est attesté par les témoignages des Russes capturés, ainsi que par les images vidéo prises récemment par des drones ukrainiens.

Dans certaines régions, les soldats ukrainiens continuent d'avancer, bien que les zones occupées soient lourdement fortifiées. Dans certaines zones, ils défendent leurs positions et résistent aux attaques intensifiées de la Russie. L'Ukraine libérera tous ses territoires, et cela prendra le temps qu'il faudra, car nous attachons de l'importance à la vie de nos soldats et de nos civils et refusons d'appliquer la stratégie des attaques par vagues humaines et de la destruction totale des infrastructures civiles.

Nous saluons les efforts des pays qui affirment leur volonté de contribuer à une paix véritable, ce qui atteste de la validité et de la crédibilité constantes de la Charte des Nations Unies. L'Assemblée générale a défini les modalités d'une telle paix dans la résolution ES-11/6, intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine ».

Jusqu'à présent, la Russie n'a fait preuve d'aucune volonté de renoncer à sa stratégie agressive, insultant délibérément les pays qui proposent des initiatives pacifiques. Les missiles de croisière et balistiques russes lancés sur Kyïv pendant la visite de la délégation des dirigeants africains ont montré le réel mépris de la Russie pour les efforts mondiaux déployés pour rétablir la paix et protéger le monde de l'agression.

Cette attaque s'inscrit dans une interminable série de frappes aériennes quotidiennes effectuées au moyen de missiles, de lance-roquettes multiples, de bombes d'aviation téléguidées et de drones d'attaque de fabrication iranienne, qui ont fait de nombreuses victimes et causé d'importantes destructions. À ce jour, la Fédération de Russie a lancé plus d'un millier de systèmes de drones iraniens au-dessus du territoire ukrainien.

Dans une déclaration faite aujourd'hui au cours d'une rencontre avec la presse juste avant cette séance du Conseil de sécurité, nous avons déclaré que les agissements de la Russie et de l'Iran constituaient une violation de la résolution 2231 (2015) et que le Secrétariat de l'ONU devait répondre aux appels de plus en plus nombreux de la communauté internationale à enquêter sur ces violations.

Bien que la guerre soit à son apogée, nous avons déjà commencé à travailler sur le relèvement d'après-guerre. La

Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue cette semaine à Londres, a envoyé un message politique fort : l'Ukraine et ses alliés ne doutent pas de la victoire finale de mon pays, une victoire qui garantira une paix globale, juste et durable au profit de toutes les nations.

Comme l'a dit mon président dans son allocution à la Conférence,

« bien que personne n'ait le pouvoir de laver les profondeurs de la nature humaine du mal qui remonte parfois à la surface, détruit et tue, nous sommes capables de protéger la vie et de réparer les dégâts causés par l'agression russe de manière à barrer la route au mal, c'est-à-dire à toute nouvelle agression. Le monde attend de voir si nous reprendrons le cours normal de la vie de manière à infliger, par notre transformation, une défaite idéologique à l'agresseur. »

Dans son discours à Paris, hier encore, le Secrétaire général Guterres a déclaré :

« [e]n 2023, plus de 750 millions de personnes ne mangent pas à leur faim. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'invasion russe de l'Ukraine ont aggravé la situation. »

En réalité, la Russie est pire que la COVID-19. Le régime de Poutine est un cancer, et le monde ne sera jamais fort et sain tant que ses cellules continueront à se répandre depuis le bunker de Poutine et à former de nouvelles tumeurs dans le monde entier et, de fait, ici, au sein même du Conseil de sécurité. Il faut l'éradiquer avant qu'il ne se propage dans notre sang et ne nous tue. Le choix nous appartient. Choisissons la vie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

M. Paulauskas (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon propre pays, la Lituanie.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et la présidence des Émirats arabes unis de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité.

La guerre d'agression non provoquée, injustifiée et illégale de la Russie contre l'Ukraine, avec l'aide du Bélarus, dure depuis près d'un an et demi. Des innocents ont été tués, blessés et déplacés. Des familles ont été brisées et des enfants sont devenus orphelins. Les séquelles physiques et émotionnelles de la guerre se feront sentir pendant des générations.

Des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures publiques ont été détruits, privant la population d'un accès aux services de base. Selon l'évaluation effectuée par la Banque mondiale en collaboration avec le Gouvernement ukrainien, la Commission européenne et l'ONU, les besoins en matière de reconstruction suite aux dommages causés par l'agression de la Russie contre l'Ukraine sont estimés à 411 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Cette somme faramineuse met en évidence la gravité des dommages causés par l'agression russe et la nécessité d'engager des investissements considérables pour reconstruire le pays. Les calculs effectués jusqu'à présent n'intègrent cependant pas les répercussions négatives de la destruction du barrage de Kakhovka par la Russie et ses conséquences humanitaires, économiques et écologiques.

Il est inacceptable que les appels répétés de l'ONU à la Fédération de Russie pour qu'elle fournisse des garanties de sécurité pour le franchissement de la ligne de front jusqu'à la rive gauche du Dniepr et assure l'accès humanitaire à tous les civils touchés par la destruction du barrage soient restés lettre morte. La Russie doit impérativement prendre des mesures immédiates, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire, pour permettre à l'ONU de fournir l'aide humanitaire indispensable aux personnes touchées par cet acte dévastateur, y compris à Oleshky.

Les États baltes figurent parmi les principaux donateurs d'aide bilatérale à l'Ukraine en pourcentage du produit intérieur brut. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont déjà fourni 1,5 million d'euros d'aide immédiate à l'Ukraine afin de remédier aux conséquences de la destruction du barrage, sans compter les initiatives privées. Les coûts liés aux répercussions de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, une nation souveraine, ne cessent d'augmenter, alors que seuls 26 % des 3,9 milliards de dollars nécessaires à l'intervention humanitaire en Ukraine ont été financés. Nous exhortons la communauté internationale à continuer de fournir les fonds nécessaires.

L'action menée par l'ONU et ses organismes pour surveiller étroitement et confirmer dûment, documents à l'appui, les atteintes aux droits humains et les violations du droit international humanitaire doit également se poursuivre. Nous espérons que les prochains rapports annuels du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits et sur les enfants et les conflits armés présenteront une évaluation objective et précise de la situation en Ukraine à la suite de l'invasion à grande échelle du pays par la Russie.

Je voudrais exprimer la reconnaissance de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie à l'ONU pour les efforts

qu'elle déploient activement afin d'atténuer les conséquences mondiales de l'agression de la Russie, notamment par l'intermédiaire de l'Initiative de la mer Noire. La Russie continue d'entraver les exportations de produits ukrainiens depuis les ports ukrainiens, contribuant ainsi à une hausse notable des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. La Russie continue également de manipuler les faits et n'a de cesse de menacer de mettre un terme à l'Initiative de la mer Noire si ses exigences ne sont pas satisfaites. En fait, selon les données statistiques disponibles, y compris celles émanant de la Russie, les exportations russes de céréales et d'engrais sont restées constamment élevées ces dernières années, et les exportations de céréales ont même atteint des niveaux record. En 2022, en raison de la hausse des prix, les recettes d'exportation de la Russie tirées de la vente d'engrais ont augmenté de manière impressionnante, de 70 à 150 % selon les sources. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le volume des exportations d'engrais russes n'a diminué que de 10 % en 2022. La Russie doit cesser de faire chanter la communauté internationale et permettre à l'Initiative de la mer Noire de fonctionner au maximum de son potentiel.

Enfin, nos pays continuent de plaider pour que les dirigeants politiques et militaires russes répondent pleinement du crime d'agression. Le groupe restreint sur la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression de la Russie contre l'Ukraine tiendra sa quatrième réunion à Varsovie les 29 et 30 juin, et nous appelons tous les autres États et les organisations internationales à se joindre à nos efforts collectifs. Nous resterons aux côtés de l'Ukraine et de sa population aussi longtemps qu'il le faudra pour que l'Ukraine puisse se défendre légitimement contre la guerre d'agression brutale menée par la Russie. La seule voie vers une paix globale, juste et durable en Ukraine est celle qui repose sur le respect total de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Le retrait des forces russes en est une condition *sine qua non*. Nous saluons tous les efforts déployés par nos partenaires mondiaux pour parvenir à la paix en Ukraine, conformément à la formule ukrainienne pour la paix, à la Charte des Nations Unies et au droit international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Sakowicz (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne se félicite de l'organisation de la présente séance, qui tombe à point nommé, et prend dûment note des observations éclairantes de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et des autres orateurs.

Depuis près de 500 très longs jours et de 500 très longues nuits, la Russie poursuit impitoyablement son agression brutale contre l'Ukraine. Pendant tout ce temps, elle a également rejeté avec cynisme tous les appels – peu importe leur intensité, leur clarté ou leur origine – qui lui ont été lancés pour qu'elle mette fin à l'effusion de sang et qu'elle retire ses forces du territoire ukrainien. Ces deux dernières semaines, la communauté internationale a ainsi suivi de près les efforts déployés par les forces armées ukrainiennes, qui sont déterminées à libérer leur pays de l'occupation illégale de la Russie. Dans ce contexte, je voudrais appeler l'attention du Conseil sur trois points.

Premièrement, la Russie doit supporter la totalité du coût des destructions causées par son agression. Au vu des attaques incessantes de la Russie contre les infrastructures civiles et critiques de l'Ukraine, l'évaluation de l'ampleur du processus de reconstruction constituera un enjeu particulièrement crucial. Au bout de 16 mois, il apparaît clairement que la Russie cherche à détruire ce dont elle ne peut s'emparer. L'annihilation des moyens de subsistance de milliers de civils innocents, avec l'explosion du barrage de Kakhovka, n'est qu'un des tout derniers exemples de cette stratégie cruelle. C'est pourquoi la Pologne réaffirme son appui total à la création d'un registre complet de tous les dommages causés par l'invasion russe en Ukraine, qui serait suivie d'efforts de reconstruction étroitement coordonnés et transparents. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue à Londres, ces deux derniers jours, de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, dans le but d'élaborer une base politique, juridique et financière qui permettrait de fournir à l'Ukraine une aide globale à la reconstruction. En tant que telle, elle a sans aucun doute atteint ses objectifs.

Deuxièmement, l'Ukraine a parfaitement le droit de choisir librement ses alliances et partenariats futurs. Elle doit pouvoir décider elle-même des partenaires internationaux avec lesquels elle souhaite bâtir sa prospérité, ce qui inclut bien entendu la coopération en matière de sécurité. Kyïv attend avec impatience de voir se dessiner des perspectives concrètes d'assurer sa sécurité après qu'il aura été mis fin à l'agression russe, et la Pologne comprend et soutient pleinement cette approche.

Enfin, et surtout, nous devons garder à l'esprit que même si le processus de reconstruction de l'Ukraine est voué à être long et coûteux, il est dans l'intérêt du monde entier. Selon certaines estimations, au moins 600 millions de consommateurs et consommatrices sur la planète sont directement tributaires de la production agricole de l'Ukraine. Nous sommes fermement convaincus que seul un retrait complet et sans condition des forces russes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine peut offrir

une chance d'instaurer une paix juste et stable qui favorisera une solution à long terme pour la reprise économique mondiale et l'amélioration de la situation alimentaire dans le monde. Même si nous parvenons aujourd'hui à mettre un terme à l'effusion de sang, à rétablir la primauté du droit international et à instaurer la paix, les conséquences de la guerre se feront sentir pendant très longtemps.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République tchèque.

M. Kulhánek (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de la Slovaquie et de mon pays, la République tchèque.

Nous nous associons pleinement à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de l'Union européenne.

Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance et, bien entendu, je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé qui, malheureusement, ne fait qu'ajouter au triste bilan des conséquences dévastatrices de l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Nous regrettons que, à nouveau, le Conseil de sécurité doive consacrer son attention à cette question au seul motif que la Russie fait totalement fi de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux qui y sont inscrits. À en juger par ses actions en Ukraine, la Russie n'a de cesse de démontrer qu'elle n'est en rien intéressée par un multilatéralisme efficace, par le maintien de la paix et de la sécurité internationales ou par l'établissement de relations amicales. Les forces armées russes continuent de prendre délibérément pour cible les civils et les infrastructures civiles, et nous condamnons fermement ces attaques barbares. Par conséquent, nous ne devons pas nous bercer d'illusions quant aux véritables intentions du Gouvernement russe. L'attaque au missile qui a visé Kyïv la semaine dernière, alors que des dirigeants africains se trouvaient dans la ville dans le cadre d'une mission diplomatique, parle d'elle-même.

Nous nous demandons combien de vies devront être perdues ou détruites pour que cette guerre insensée prenne fin. Pour la Russie, le nombre de morts, qui ne cesse d'augmenter à chaque séance du Conseil de sécurité, ne semble représenter qu'un simple chiffre sur un bout de papier. Le mépris de la Russie pour le droit international humanitaire et les droits humains s'illustre aussi dans la répression qu'elle exerce à l'égard de ses propres citoyens. Nous avons été horrifiés par la destruction du barrage de Kakhovka et par les informations très inquiétantes faisant état du pilonnage, par les forces russes, des secouristes ukrainiens qui tentaient d'atteindre les zones inondées de

la région de Kherson. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement son agression contre l'Ukraine et à retirer ses forces du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et les régions dans lesquelles la Russie a orchestré ses simulacres de référendums. Nous continuerons également à appuyer les efforts déployés pour que les auteurs des crimes les plus graves au regard du droit international commis en Ukraine, y compris les viols et les violences sexuelles contre les femmes et les filles, répondent pleinement de leurs actes.

Comme les Ministres des affaires étrangères en sont convenus à l'occasion de leur dernière réunion bilatérale, nous continuerons à apporter un appui global à l'Ukraine pour l'aider dans sa lutte légitime pour préserver son statut d'État. La Tchéquie et la Slovaquie soutiennent l'Ukraine depuis qu'elle a commencé à se défendre contre l'agression russe, et nous continuerons à appuyer fermement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine jusqu'à ce que ce cauchemar prenne fin. Nous espérons que ce jour viendra bientôt.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, et la Géorgie, candidat potentiel, ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, s'associent à la présente déclaration.

Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé, et je saisis cette occasion pour féliciter l'ensemble de l'équipe des Nations Unies sur le terrain, dirigée par la Coordinatrice résidente Denise Brown, pour l'aide extrêmement précieuse qu'elle apporte à la population ukrainienne en ces temps très difficiles. Nous savons que le système des Nations Unies se mobilise pleinement par l'intermédiaire des secours humanitaires, de l'appui aux réfugiés et aux déplacés, de la surveillance du respect des droits de l'homme, de la lutte antimines, de la sûreté nucléaire, de la lutte contre les conséquences mondiales désastreuses de l'agression de la Russie et à bien d'autres égards encore. Il bénéficie de notre appui résolu.

Alors que la guerre d'agression non provoquée et injustifiée menée par la Russie approche le cap tragique des 500 jours, la population ukrainienne et la communauté internationale souhaitent une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des

Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale. Or, un pays, l'agresseur, demeure fermement déterminé à poursuivre sa guerre cruelle contre un pays voisin et sa population. Lorsque des chefs d'État africains se sont rendus à Kyïv la semaine dernière pour appeler à la paix, la Russie a réagi en bombardant la ville, comme elle l'avait fait durant la visite du Secrétaire général l'année dernière. La manière de faire cesser l'agression de la Russie contre l'Ukraine est parfaitement claire. La Russie doit mettre fin à sa guerre et retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et tous ses supplétifs de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. J'aborderai brièvement trois points au cours de mon intervention : premièrement, la situation tragique des droits de l'homme dans les territoires temporairement occupés par la Russie ; deuxièmement, l'importance de respecter le droit international humanitaire ; et troisièmement, la nécessité de garantir l'application du principe de responsabilité.

La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés est très préoccupante. Les mécanismes internationaux de surveillance, notamment la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, ont conclu que les autorités russes ont commis un large éventail de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme en Ukraine. Les violations signalées concernent notamment des attaques aveugles contre des civils et des infrastructures civiles, des exécutions sommaires, des actes de torture, des mauvais traitements et des détentions illégales généralisées et systématiques, ainsi que des conditions de détention inhumaines, des viols et d'autres formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, ainsi que le transfert forcé et la déportation, y compris d'enfants. Nombre d'entre elles sont constitutives de crimes de guerre. Le dernier rapport en date de la Commission d'enquête (A/HRC/52/62) conclut également que les attaques contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine et le recours à la torture par les autorités russes peuvent être constitutifs de crimes contre l'humanité.

Nous appelons la Russie à respecter le droit international des droits de l'homme. Sa pratique consistant à délivrer de force des passeports russes à des citoyens ukrainiens constitue une violation flagrante du droit international et porte atteinte à la souveraineté de l'Ukraine. Il faut garantir au Comité international de la Croix-Rouge un accès total et sans condition à toutes les personnes détenues, et tous les citoyens ukrainiens illégalement détenus par la Russie doivent être libérés. La décision de

la Commission électorale centrale russe d'organiser de prétendues élections dans les territoires ukrainiens temporairement occupés par l'armée russe est une nouvelle violation du droit international, et, soit dit en passant, de la résolution ES-11/4 de l'Assemblée générale, sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine, adoptée en octobre 2022.

Deuxièmement, nous rappelons l'importance de respecter le droit international humanitaire. Nous sommes consternés par les informations selon lesquelles les équipes d'évacuation qui secourent les civils après la destruction du barrage de la centrale hydroélectrique de Kakhovka sont bombardées. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de cesser ces attaques et de permettre aux populations civiles touchées de recevoir de l'aide, y compris dans les zones sous contrôle militaire russe. L'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté l'attaque contre la centrale de Kakhovka, qui est une conséquence directe de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Les inondations en aval mettent non seulement en danger la vie de dizaines de milliers de civils, mais elles portent également atteinte à l'approvisionnement en eau et en énergie et provoquent une catastrophe écologique et environnementale. Comme l'ONU l'a demandé à maintes reprises, nous exhortons la Russie à permettre un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux populations qui ont besoin d'aide, en particulier dans les territoires temporairement occupés. L'aide ne peut être refusée aux personnes qui en ont besoin. Les répercussions de l'agression russe sur les enfants sont particulièrement épouvantables, et nous attendons avec intérêt la publication imminente du rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés.

Troisièmement, l'Union européenne est fermement résolue à faire en sorte que les auteurs de crimes de guerre et des autres crimes les plus graves commis dans le cadre de la guerre d'agression de la Russie aient à répondre pleinement de leurs actes. Nous soulignons l'importance d'initiatives coordonnées en faveur de l'application du principe de responsabilité pour lutter contre l'impunité et

garantir la justice. Nous appuyons les travaux en cours en vue de la création d'un tribunal chargé de poursuivre les auteurs de crimes d'agression, ce qui intéresse l'ensemble de la communauté internationale. L'Union européenne se félicite de la création du Centre international pour la poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine au sein de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale, à La Haye. Par ailleurs, nous appuyons pleinement la mise en place d'un mécanisme international permettant de disposer d'un registre des dommages causés par la Russie. À la suite de l'adoption de la résolution ES-11/5 par l'Assemblée générale en novembre 2022, qui a reconnu la nécessité d'un registre des dommages, et du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe, qui a eu lieu à Reykjavik, le registre a été créé. Nous soulignons notre appui aux enquêtes menées par le Procureur de la Cour pénale internationale.

L'Union européenne appelle à une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte et à la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale, adoptée en février dernier, et dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, une paix qui profitera à tous les pays, comme vient de le dire l'Ambassadeur de l'Ukraine. Nous saluons les efforts déployés au niveau international à cet effet et réaffirmons notre appui à la formule pour la paix du Président Zelenskyy.

Les membres du Conseil de sécurité doivent faire la distinction entre la victime et l'agresseur dans cette guerre d'agression. En vertu de la Charte des Nations Unies, l'Ukraine a le droit de se défendre contre les attaques de la Russie afin de rétablir son intégrité territoriale. Elle a également le droit de demander à la communauté internationale d'appuyer ces efforts. L'Union européenne est déterminée à appuyer l'Ukraine à cet égard aussi longtemps qu'il le faudra.

La séance est levée à 12 h 20.